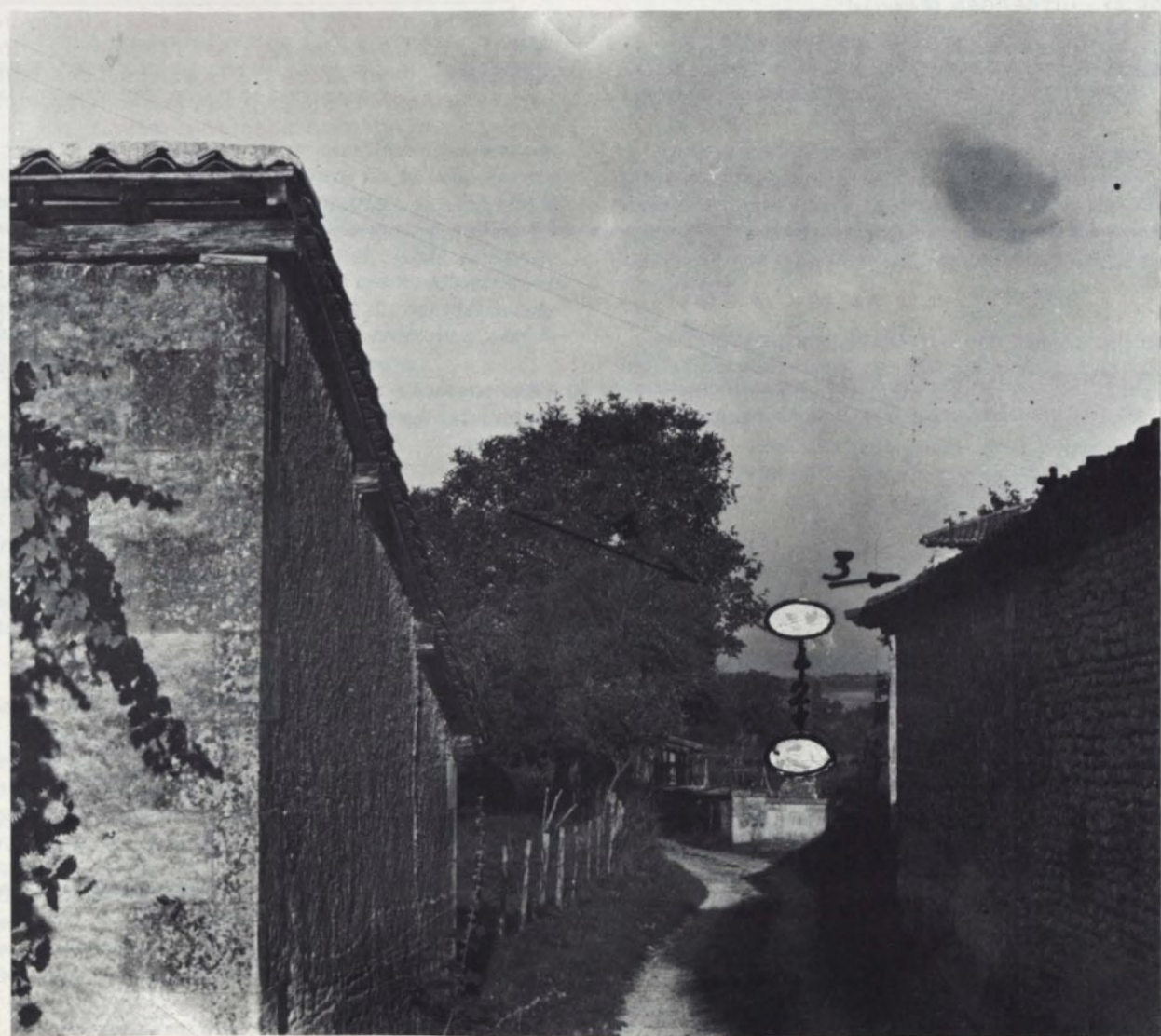


MARS
1978
N° 173

LUMIERES DANS LA NUIT

21° ANNÉE
LE N° 5,50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



🌀 **LES OVNI**
et LA SCIENCE
→ page 3

🌀 **SISMICITÉ**
et OVNI
→ pages 7 à 14

🌀 **Ci-dessus : CHALAIS**
(Charente), le 8-2-74
→ page 19

🌀 **NOS**
ENQUÊTES
→ pages 19 à 32

LUMIERES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Les OVNI et la Science
PAGE 7 : Sismicité et OVNI
PAGE 11 : Réflexions sur l'article précédent
PAGE 12 : Près de St Porchaire (Ch. Maritime)
PAGE 14 : Voyages interstellaires et Relativité :
Remons autour d'un paradoxe
PAGE 17 : Nations Unies : Assemblée Générale
PAGE 19 : Observation près du sol dans la région de Chalais
(Charente)
PAGE 22 : OVNI à Chateaufort/Charente (Charente)
PAGE 27 : 9 objets observés près de la Selle en Hermois (Loiret)
PAGE 28 : Visites régulières d'OVNI à Germigny des Prés (Loiret)
PAGE 31 : UITBERGEN (Belgique)
PAGE 33 : Nouvelles Récentes
PAGE 34 : Communiqués du GTR
PAGE 35 : Courrier

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous parait digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse).

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 53 F. — de soutien à partir de 63 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.



CHALAIS (Charente) : voir p. 19

Photo prise en 4 du plan, montrant le chemin, le cimetière. On aperçoit le sommet de la chapelle à droite.

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

Ch. GUEUDELLOT, F. LAGARDE,
M. MONNERIE, R. VEILLITH.

† R. OLLIER,

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL

les ● VNI ← et → la science

par Guillemo MENDAZA et Vicente-Juan BALLESTER-OLMOS

Extrait de STENDEK, traduction de M. FERNANDO

Le rôle du savant est de faire avancer la connaissance ; la protéger contre les agressions volontaires ou inconscientes est un de ses devoirs.

Aucun diplôme ne peut qualifier l'homme de science ; les honneurs et les titres ne servent pas. Le seul critère possible, bien qu'imparfait, est celui de la profession : être rémunéré pour faire de la recherche scientifique fondamentale, ou pas, laisse présumer que l'on a assimilé les principes de cette recherche. La catégorie des savants « amateurs » n'est pas moins estimable que celle des professionnels, mais on y accède librement ce qui en exclut toute garantie.

Individuellement, le savant professionnel est un homme comme les autres ; la plupart du temps, ni plus, ni moins intelligent. Il se trompe aussi souvent que quiconque dans des matières qui ne sont pas de sa compétence, et dans sa spécialité il ne saurait être pris pour un devin, même s'il est éminent ; les travaux publiés par les plus grands ne sont pas exempts d'erreurs de calcul, de raisonnement et même de jugement.

Par contre, la collectivité des savants ne se trompe pas lorsqu'elle est unanime sur un point. D'autre part il faut savoir faire la différence entre une simple prise de position qui s'énonce avant qu'un « dossier » soit solide, et une affirmation catégorique. Ne pas oublier également que celle-ci s'accompagne fréquemment de précisions ou de réserves. Ainsi, l'absence de toute trace de vies sur la surface lunaire était une réserve quand à l'existence (très incertaine) de virus ou de bactéries, au sujet desquels nous savons encore trop peu pour que la démonstration expérimentale de leur absence n'ait pas été nécessaire.

Il ne s'agit pas d'une infailibilité dogmatique. Même en donnant une valeur relative au terme « unanime » — utilisé auparavant — et en acceptant un léger pourcentage d'opposants, on démontre uniquement que le fait est présent ; ceci à partir du moment où il se crée une communauté scientifique (ce qui est à peine antérieur au XVIII^{me} siècle). Le public est mal informé sur cet aspect des choses et il a du mal à distinguer ce qui lui est présenté comme acquis de

ce qui n'est encore qu'une hypothèse ; il est en particulier désarmé si une théorie attractive se fait jour parce que la presse fait à peine mention des opposants.

Ainsi la « phrénologie » — science qui détermine les facultés intellectuelles sur les diverses parties du cerveau — eut son heure de gloire. Pour le public il n'en est resté que la banale allusion à la « bosse des maths ». La neurologie n'en a pas moins pour autant continué son chemin.

« L'étiquette scientifique » a une valeur considérable, si ce n'est absolue. Elle ne s'octroie qu'à des preuves et à des points bien précis. Elle ne peut s'appliquer à la théorie générale de la relativité — par exemple — domaine trop vaste, mais seulement aux divers éléments de la théorie obéissant à des lois bien précises (par exemple équivalence masse-énergie).

Partant de tout cela, il est évident que ce qui touche les OVNIS ne saurait mériter l'étiquette scientifique.

Nous sommes donc confrontés à un fait : « les establishments », la communauté scientifique, la société, disent « non » aux UFOs. Mais cette négation dérive-t-elle d'une connaissance réelle, ou tout simplement de préjugés ?

Au commencement de la science, on admettait que c'était déjà faire œuvre scientifique que d'observer et classer empiriquement les objets et les phénomènes, avant même de pouvoir les définir, et à plus forte raison de les expliquer. La Science, en raison de l'importance qu'elle accordait à l'observation plutôt qu'aux idées reçues, se situait par rapport aux dogmes comme une méthode objective de connaissance. Méthode qui suscita bien entendu la rancœur des dogmatiques mais qui finit par triompher. Naturellement, à mesure qu'elle se développait l'observation des phénomènes permit l'établissement des lois régissant les phénomènes : loi de la gravitation, de l'électromagnétisme . . . etc . . . Ces lois découvertes grâce à des observations sur des cas particuliers pouvaient se généraliser et rendre compte de nouveaux phénomènes, unifiant ainsi le champ des connaissances. D'ob-

servatrice qu'elle avait été à ses origines, la science fit une plus grande part à la déduction, confrontant l'observation à la théorie et remontant ainsi des effets vers les causes.

Voici donc le schéma de la méthode scientifique. Il n'est pas question — surtout pour un homme de science — de remettre en cause les mérites immenses de cette méthode. Mais il est, par contre, indispensable de montrer combien l'application de cette méthode dans l'esprit de certains savants a peu à peu transformé un certain nombre de postulats en de nouveaux dogmes.

Le premier de ces postulats est celui du déterminisme des phénomènes de la nature. Puisque la science a pour ambition de remonter des effets aux causes, et elle y est arrivée dans les domaines de la physique classique et de l'astronomie (sans parler de la médecine) elle croirait se contredire si elle n'admettait pas l'universalité des processus déterministes. A partir de ce moment tout phénomène qui ne semble pas obéir à de tels processus est systématiquement mis en doute (comme la parapsychologie) à moins qu'il ne dérive directement d'une théorie (principe d'incertitude en mécanique ondulatoire) auquel cas il n'est pas question de le nier mais de dépenser des « kilos » de matière grise pour sauvegarder malgré tout le principe, en admettant que le désaccord ne soit qu'apparent.

Le second postulat également profondément enraciné bien que mal expliqué dérive de cette affirmation : il n'existe en science que des faits mesurables. La physique, l'astronomie et les autres sciences dites exactes se construisent autour de lois quantitatives. Et la tentation d'extrapoler jusqu'à affirmer l'inexistence de tout objet ou tout phénomène qui ne se laisse pas mesurer est encore grande. Il faut voir jusqu'à quel point les rationalistes sont penseurs et pourtant, a-t-on jamais pu mesurer leurs pensées et la conscience qu'ils avaient d'exister ?

Le troisième postulat fait davantage ressortir un comportement intellectuel névrotique plutôt qu'un principe philosophique. Il consiste à nier l'existence de tout objet, de tout phénomène « qui désobéit aux lois de la nature » et qui de ce fait « ne peut certainement exister ». Il s'agit d'une névrose intellectuelle car le savant ne doit jamais oublier les sources de sa science qui proviennent essentiellement de l'observation. Et si l'observation révèle un objet (ou un phénomène) qui contredit les lois déjà connues de la nature c'est, non pas que ces lois sont fausses, ni que l'objet (ou le phénomène) est inexistant, mais qu'il se situe à un « niveau » où ces lois ne s'appliquent pas. (Exemple classique : les phénomènes radio-actifs ne s'intègrent pas dans le système classique de la chimie. Une bombe nucléaire qui aurait explosé au milieu du XIX^{ème} siècle aurait « violé » les lois de la chimie)

Un savant confronté à un phénomène inhabituel a neuf chances sur dix le réflexe de l'écartier et le classer parmi les mythes, à la proie des amateurs de fantastiques et « d'étrange ». Si le phénomène se renouvelle par exemple les manifestations parapsychologiques — le savant qui l'a déclaré inexistant invoquera la fra-

gilité des témoignages le rapportant et l'inexistence d'observations scientifiques, ce qui suffira à lui faire perdre tout crédit. De telles accusations sont soutenues même si le phénomène a été observé en laboratoire et en cas de besoin on invoquera le résultat négatif de contre expériences sommaires uniquement menées à bien dans le but de « démolir » le mythe. On n'a rien inventé ici : cette politique a été effectivement menée par les « rationalistes » contre la parapsychologie ; mais heureusement le résultat pseudo-négatif des contre-expériences n'a convaincu que ceux qui l'étaient déjà, puisqu'en 1969 la parapsychologie fut reconnue à une écrasante majorité par « l'American Association for the Advancement of Science » comme objet d'étude officiel dans les Universités d'Etat Américaines.

Est-il nécessaire de dire combien les phénomènes parapsychologiques, s'ils défont les lois naturelles et scandalisent les matérialistes, touchent la plupart des gens et pas seulement les médiums et autres voyants ; et cette propriété peut-être mise à l'évidence dans les laboratoires sur nombre de sujets. Ces expériences ont été mises et remises en évidence dans les universités US par des chercheurs honnêtes. Elles ont été suffisamment concluantes pour que les détracteurs ne puissent invoquer des erreurs statistiques mathématiques ou même la malhonnêteté.

Les OVNIS, au contraire, sont le fait d'observations individuelles, à part quelques photographies authentiques et de nombreuses observations radar qui sont dépréciées par les orthodoxes pour n'être que le fait d'amateurs ou de techniciens et non d'hommes de science. Par dessus le marché les observations d'OVNIS ne peuvent se reproduire à volonté contrairement aux expériences de laboratoire ou aux observations astronomiques. De ce fait les UFOs ne sont connus, la plupart du temps, que par de simples témoignages très fréquemment romancés par les journalistes. Même si les récits sont appuyés par des traces au sol ce sont les traces qui restent visibles mais jamais l'OVNI lui-même. La « soucoupe » échappe, au sens strict, à l'observation scientifique. Tout ceci est suffisant pour que le droit à l'existence soit refusé à l'OVNI, et à plus forte raison si sa mesure nous échappe, et si son comportement défie les lois établies par la nature.

Voilà bien le cas qui nous occupe.

Malgré la formidable accumulation d'informations sur les OVNIS — en particulier ceux vus de près — à partir de témoignages recueillis par les ufologues, ces derniers sont toujours ignorants, en toute rigueur, de la nature du phénomène. (même si l'hypothèse d'engins pilotés par des extra-terrestres est encore valable). Le phénomène UFO n'a pas encore permis d'établir la liaison entre l'observation et l'interprétation théorique classique de la physique. Aucun modèle physique compatible avec les données des témoignages sur les OVNIS n'a pu être sérieusement proposé, pour la raison très simple que les OVNIS défont scandaleusement les lois connues de la physique. Ce défi est si grand qu'il est connu non seulement des

savants mais aussi du commun des mortels s'il s'est un peu intéressé au « dossier ». Voyant l'absence du « bang » supersonique le phénomène a toujours surpris l'observateur et on peut dire qu'il viole les lois naturelles dans la mesure où l'on considère l'UFO comme une météorite par exemple, qui est obligée de produire un « bang » en raison de l'absence de dispositif anti-bruits. Précisément, si on considère l'OVNI comme un objet matériel (et non comme une projection mentale) les témoignages se recoupent pour prouver une chose au moins : ces objets apparemment manufacturés présentent un comportement intelligent, ils sont donc artificiels et conçus par des gens qui connaissent la physique aussi bien et même mieux que nous. De sorte que l'absence de « bang » n'est plus un argument valable puisque l'homme lui-même est capable de concevoir des engins supersoniques silencieux (ionisation de l'air, déflexion des ions par champs magnétiques... etc...).

De ce fait les OVNIS défient les lois de la physique non pas en raison de l'absence de « bang », mais par la forme que prennent leurs évolutions aux yeux des témoins : non seulement ils ignorent les lois de l'inertie (ce qui a donné naissance à toute une littérature pseudo-scientifique sur « l'antigravitation ») de par les variations de vitesse qui devraient écraser n'importe quel matériau ; mais encore ils sont dotés de la surprenante propriété d'apparaître et de disparaître instantanément au même endroit. Les OVNIS ne sont pas magiques, ils sont irrationnels dans la mesure où ils défient (au moins provisoirement) l'édifice rationnel de notre science. Comment s'étonner de les voir relégués dans le magasin des objets ilusoires de la « fausse science » ?

Et on assiste au paradoxe qu'au nom de la science — construite à l'origine sur le refus des dogmes et la prépondérance de l'observation — on rejette les descriptions faites par les témoins des OVNIS pour n'être qu'inexistants, mal interprétées, ou « inventées » et ne pas concorder avec ce que la science actuelle considère comme « possible ».

Je crois qu'on ne peut mettre sur un même plan une description faite à partir d'une observation scientifique, et une autre faite à partir d'un simple témoignage. C'est ce que ne cesse de répéter ceux dont la philosophie humaniste s'écroulerait si on démontrait que les OVNIS existent réellement et font preuve d'une intelligence supérieure à la nôtre (ces mêmes humanistes se montrent d'ordinaire moins sceptiques face aux témoignages quand ces derniers ne menacent pas leur confort intellectuel) Nous ne nous fierons pas aux témoignages mais nous nous posons cette question : l'énorme masse des témoignages, prise en bloc, ne peut-elle représenter une certitude de la réalité qu'elle décrit ? Je crois que oui, encore que chaque témoignage d'OVNI fasse référence à un OVNI différent. Tout le monde, ou presque, a entendu parler d'histoires de « soucoupes volantes » et de « petits hommes verts ». Si tout le monde connaît très vaguement l'essentiel de ces récits (faux, très souvent) pratiquement personne, même chez les savants opposés aux UFOs, ne connaît les véritables caractéristiques découlant des milliers de rapports d'observa-

tions. La raison de cela est très simple : il suffit d'avoir soi-même participé à une enquête ou d'être parfaitement informé du phénomène pour être capable de faire un faux témoignage d'observation, présentant toutes les apparences de vérité. Or, la plupart des témoins ne sont pas dans ce cas. En appartenant à tous les milieux (et non seulement au rural) ils sont très rarement versés en ufologie, et ils sont les premiers surpris d'avoir assisté à un phénomène qui ne correspond pas à l'idée préconçue qu'ils avaient des OVNIS.

Ainsi, la campagne de dénigrement menée contre les OVNIS a abouti à ce résultat surprenant : la masse de la population ignore l'essentiel de la question et constitue donc un matériel humain idéal comme source de témoignage. C'est si vrai que les témoignages ne peuvent avoir de poids réel que dans la mesure où ils sont nombreux, concordants, rigoureusement indépendants, et non influencés par des connaissances antérieures. Toutes ces conditions sont ici réalisées. Tout ceci peut s'appliquer aux faux OVNIS comme aux vrais ; ils se révèlent clairement à la lueur de l'examen statistique. Ainsi, parmi les phénomènes célestes ou atmosphériques observés à grande distance et vus sous cette forme comme ayant un petit diamètre, on trouve une majorité d'entre-eux facilement identifiables : les témoins avaient baptisé sans raison, sous le nom d'OVNI des objets qui n'en étaient nullement, mais qui pourtant avaient été correctement décrits dans la plupart des cas. Les descriptions sont également objectives lorsqu'il s'agit d'objets vus de près à basse altitude ou à ras du sol ; ces descriptions concordent alors entre-elles pour révéler quelque chose d'irréductible à ce qui est déjà connu, qui possède des caractéristiques originales propres et qu'on appelle le phénomène OVNI. Une telle concordance rend insoutenable l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'inventions pures et simples ou de mauvaises interprétations. Même si cela ne fait plaisir au professeur Pierre Auger — physicien rationaliste bien connu pour ses « attaques » contre les OVNI — la « soucoupe » n'est pas un mythe, mais bien une réalité. Tout ceci peut être affirmé, sans pour autant savoir ce qui se cache sous cette réalité.

Il n'existe aucun exemple d'un scientifique professionnel (un astronome « officiel » par exemple) qui après avoir étudié le dossier des UFOs, après s'être déplacé sur le terrain pour interroger lui-même les témoins des observations, et vu les traces laissées à même le sol, après avoir comparé entre eux nombre de cas du même type, il n'existe aucun exemple d'un tel savant qui ne soit arrivé à se convaincre de l'existence des OVNIS. Seuls ceux qui ne connaissent rien à la question, ou qui la connaissent mal, sont convaincus du contraire. Mais il s'agit alors d'une croyance, non d'une connaissance des savants qui ne sont pas particulièrement différents des autres hommes, et c'est seulement dans leur spécialité qu'ils peuvent faire autorité. Mais combien de savants sont spécialisés en « Ufologie » (à côté de leur spécialité officielle) ? Une minorité ; il faudrait revendiquer pour cette minorité le droit exclusif à disserter sur le phénomène OVNI. Il n'est toute-

fois pas juste que seulement ceux qui croient aient une audience publique.

Voilà qui pose à notre esprit un problème formidable. Il n'est pas question de désespérer de notre science et de nos connaissances mais plutôt de voir ses limitations actuelles. La politique de l'autruche n'a jamais conduit à rien.

Par leur caractère «magique» les OVNIS nous révèlent un Univers sans doute «rationnel» mais à un niveau infiniment riche et complexe que notre esprit n'a encore jamais atteint, un niveau infiniment riche et complexe que nous ne sommes pas encore en mesure d'imaginer dans le cadre de notre espace-temps classique à quatre dimensions. Plutôt que de fermer les yeux, pourquoi n'essayerions nous pas de découvrir les méthodes et de créer les concepts qui permettraient à cet univers de faire partie de notre science ?

Il ne faut pas oublier, comme l'écrit le Docteur Vallée dans «Passeport pour Magonia» que c'est l'homme qui affronte un problème scientifique ou non, selon la manière dont on l'aborde. La science est un objet de l'esprit de l'homme, et non une caractéristique que l'on peut attribuer ou retirer au premier engin d'apparence extravagante croisant notre ciel.

Rien dans les normes scientifiques ne nous dit ce qui peut être étudié ou pas. La Science est un mode d'application de procédés logiques à des données objectives pour arriver à des conclusions véritables sur le comportement de la nature. Il existe quelques domaines (religion, philosophie) où il est très difficile d'appliquer ce principe en raison de l'absence de données objectives. Puisqu'il est possible de l'appliquer dans le domaine des OVNIS, c'est la tâche des enquêteurs UFO de déterminer les faits objectifs et d'interpréter ce qui est subjectif. Ce n'est certainement pas une tâche facile (voire même impossible) mais les conséquences potentielles sont tellement suggestives et le travail tellement ardu que cela devient un véritable défi qui trouve heureusement toujours quelqu'un pour l'affronter.

D'autre part, le chercheur UFO ne court réellement que le risque de perdre sa réputation. Mais s'il est honnête dans ses efforts et objectif dans son approche du problème, il n'y a aucune raison pour qu'il perde le respect de ses compagnons scientifiques. De toute façon il court ce risque dans tout autre domaine scientifique, lorsqu'il dit «savoir» que quelque chose est vrai et que ses collègues ne soutiennent pas en principe cette conviction. C'est bien pour cela qu'il n'est pas question de croire ou de ne pas croire aux OVNIS, mais plutôt de découvrir la vérité sur le phénomène.

La Science, tout au long de son histoire a érigé une solide structure de faits et de théories qui recouvre une bonne partie de notre expérience. Sur cette impressionnante et toujours croissante structure s'appuie notre technologie en constante évolution. Des

laboratoires de recherches spatiales, par exemple, représentent les inter-relations symbiotiques des Technologies et de la Science qui soutiennent mutuellement ces deux importantes activités de l'homme moderne.

J'aimerais présenter en guise de conclusion certaines «vérités manifestes» (je ne voudrais pas pécher par dogmatisme en les qualifiant «d'irrévocables») sur la Science, la Technologie, et les UFOs.

Voici une «vérité manifeste» sur la Science : nous sommes peut-être très orgueilleux du niveau d'exploitation scientifique auquel nous sommes parvenus, mais nous ne savons pas encore ce qui mérite le nom de «connaissance scientifique» :

«Quiconque aura jamais vu comment la vérité repousse la vérité n'osera jamais fixer de limites à la connaissance» (Alfred Noyes - The Torchbearers)

Une «vérité manifeste» sur la Technologie est que au fur et à mesure que passera le temps on pourra édifier un monument d'expansion technologique nettement plus impressionnant que celui que nous contemplons actuellement, uniquement en se basant sur les connaissances scientifiques acquises. L'importance de cet édifice technologique qui se développe de façon exponentielle, au même rythme que les découvertes scientifiques, sera certainement plus grand que celui de notre technologie actuelle.

Voici une «vérité manifeste» sur l'homme, la nature et la place de l'homme dans celle-ci : après une longue période d'efforts pour se libérer de l'esclavage de la superstition et de la peur du surnaturel, l'homme actuel, orienté par la Science a développé de subtiles dispositions pour rejeter ce qui est «anormal et inexplicable» ; ces efforts sont d'autant plus véhéments que les observations semblent dépasser les limites de la science du présent.

Finalement, voici une «vérité manifeste» sur les UFOS eux-mêmes aujourd'hui une majorité d'hommes de science tend à considérer les UFOS comme un problème dénué de sens, uniquement digne de silence et de mépris. Dans le monde, uniquement une poignée de savants a pris la peine de tenter d'éclaircir le phénomène UFO ; parallèlement à ces chercheurs, un groupe nombreux et suffisamment éloquent a tenté de ridiculiser, explicitement ou pas, l'idée selon laquelle il pourrait s'agir d'objets semblables à des vaisseaux spatiaux qui opéreraient sur notre planète ; cette théorie a eu pour fondement non pas des recherches approfondies sur le thème, mais tout simplement des considérations à priori.

Le physicien atomiste stanton T. Friedman et l'ingénieur en astronautique John Schnessler estiment que la technologie du XX^{me} siècle permet d'imiter, ou tout au moins de comprendre les possibilités dont disposent les OVNIS.

D'autres chercheurs suivent le sentier plus noble du raisonnement scientifique, tel l'ingénieur

●●●

SISMICITE et OVNI

par Michel BOURRON (Délégué régional du Centre)

Sur une idée de F. LAGARDE - Documentation F. LAGARDE

OBJET :

répartition géographique des cas OVNI dans les zones d'intensité probable maximale.

LEGENDE :

VI — réveil général des dormeurs, des personnes effrayées sortent, tintement général des sonnettes, oscillation des lustres, arrêt des pendules, ébranlement apparent des arbres, dans certaines maisons les crépis se fendillent, des plâtras tombent.

VII — épouvante générale, sans dommage pour les édifices bien construits, tintement des cloches dans les églises, lézardes dans certains bâtiments, chutes de cheminées, vitres brisées . . .

VIII — la plupart des cheminées s'effondrent, fentes béantes dans les bonnes constructions, les clochers, les cheminées d'usines souffrent le plus, des dégâts importants sont causés par leur chute, les statues tournent sur leur piédestal, des rochers tombent des montagnes . . .

●●●
James Mc Campbell dans son livre «Ufology», en démontrant que les évolutions de ces UFOs soi-disant imaginaires suivent les lois de la physique quantique et celle de l'ionisation des gaz.

Il serait probablement convenable de clore cette petite étude sur la méthodologie scientifique et sur l'Ufologie par une pensée du professeur Hynek qui illustre les difficultés que l'homme d'aujourd'hui rencontre vis à vis des OVNIS :

«Je commence à croire que la tendance scientifique du XXme siècle est d'oublier qu'il y aura une science du XXIme siècle, et vraisemblablement du XXXme siècle, et dont les points de vue n'auront plus grand chose de commun avec notre conception actuelle de l'Univers. Nous souffrons peut-être d'un «esprit provincial» temporaire, une forme d'arrogance, qui a toujours imité la postérité».

NDLR

Il nous est apparu qu'il était important que les lecteurs de LDLN prennent connaissance de la pensée de deux éminents chercheurs espagnols en Ufologie, pensée qui par delà les Pyrénées est si proche de la nôtre parce que ce sont, comme nous, des gens avertis, profondément sincères et honnêtes, dont la recherche ne peut pas nous laisser indifférents.

N.B. : STENDEK, Centro de Estudios Interplanetarios STENDEK, Balmes 86, Entresuelo 2, Barcelona 8 - ESPAGNE

IX — destruction partielle ou totale de quelques édifices, les maisons européennes sont sérieusement endommagées, un grand nombre sont rendues inhabitables.

Il n'y a pas à proprement parler d'unité mais une relation avec les effets constatés qui correspondent à une référence avec les enregistrements des sismogrammes.

Les degrés indiqués font partie de l'échelle internationale des intensités qui vont de I à XII.

REPARTITION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

NOTA :

Pour simplicité, nous appellerons zone sismique les zones d'intensité supérieures au chiffre V et zone non sismique les zones d'intensité inférieures ou égales à V.

Un département est considéré dans la zone sismique si au moins un tiers de sa superficie est dans cette zone.

TOTAL DES CAS FRANCAIS CONSIDERES : 5605
ZONES SISMIQUES : 3702 = 66 %
ZONES NON SISMIQUES : 1903 = 34 %

SUPERFICIE NATIONALE : 543984 km²
ZONES SISMIQUES : 305627 km² = 56 %
ZONES NON SISMIQUES : 243585 km² = 44 %

POPULATION FRANCAISE : 49688000 H
ZONES SISMIQUES : 25794000 H = 52 %
ZONES NON SISMIQUES : 23894000 H = 48 %

SOIENT :

ZONES SISMIQUES : 1 cas pour 82 km²
1 cas pour 6967 H

ZONES NON SISMIQUES : 1 cas pour 128 km²
1 cas pour 12.555 H

REPARTITION PAR ZONES SISMIQUES

ZONE ATLANTIQUE

1139 cas
116815 km²
7299000 H

1 cas pour 102 km²
1 cas pour 6408 H

ZONE ALPINE

1205 cas
84767 km²
8037000 H

1 cas pour 70 km²
1 cas pour 6669 H

ZONE NORD

514 cas
12377 km²
3815000 H

1 cas pour 24 km²
1 cas pour 7422 H

ZONE PYRENEES

250 cas
27344 km²
1433000 H
1 cas pour 109 km²
1 cas pour 5732 H

ZONE MANCHE

201 cas
30462 km²
2150000 H

1 cas pour 151 km²
1 cas pour 10696 H

ZONE VOSGIENNE

393 cas
34126 km²
297900 H
1 cas pour 86 km²
1 cas pour 7580 H

RAPPEL

66 % des cas se situent dans 56 % de la superficie du territoire.

Il y a donc une concentration plus forte dans les zones sismiques puisque à égalité de superficie, la concentration serait de 59 en zone sismique contre 41 en zone non sismique.

Malgré cela, il est impossible d'affirmer de façon certaine une relation OVNI, sismicité.

Il faudrait :

1 — comparer nos résultats avec ceux des différents pays

2 — comparer la répartition des cas avec des courbes de fréquence sismique.

3 — dans le cas de résultats positifs, admettre la possibilité d'une relation : effets secondaires (sismicité) - OVNI.

4 — admettre que nous commettons peut être une erreur de logique au départ. Si le phénomène est évolutif, il est peut-être absurde de vouloir comparer l'ensemble des cas sur 20 ans à un phénomène physique unique. Il serait peut être préférable de comparer chaque vague à ce phénomène.

Si des documents existent pour les paragraphes 1, 2, 4, me les communiquer SVP pour la poursuite de ce dossier.

Le paragraphe «3 sort de mes compétences.

EVALUATION DE NOS ETUDES

Préambule :

Depuis la création de notre groupement, de nombreuses études sur les phénomènes OVNI sont entreprises. Si certaines corrélations, certaines structures, sont plus heureuses que les autres, elles ne font en aucun cas l'unanimité.

De nombreuses controverses ont lieu. Celles-ci, indispensables au phénomène évolutif d'une étude, nous rappellent toutefois la question maintes fois posée «Le phénomène OVNI constaté, est-il représentatif du phénomène OVNI réel». ?

Nous savons déjà que tous les rapports d'observation ne nous parviennent pas.

1 — à cause de la discrétion des témoins

2 — par peur du ridicule

3 — par la non connaissance des groupements.

etc . . . cette liste n'étant pas limitative.

Nous savons également que la parade à ces problèmes est l'information honnête.

Nous avons constaté depuis 1974 une évolution dans ce sens. Pourtant, il semble que l'importance du problème soulevé par la question ait été sous-estimée.

En effet, la question peut remettre en cause la définition même du phénomène OVNI.

L'EQUATION !!!

Pour la majorité d'entre nous, le phénomène OVNI est un phénomène inconnu. C'est tellement évident que nous avons fini par l'oublier.

Je m'explique :

Dans toutes les études menées actuellement, les bases de calcul sont le nombre de cas constaté. Or, le nombre de cas constaté n'est pas un phénomène inconnu mais un ensemble de phénomènes et de témoins qui peut s'écrire :

Phénomène OVNI constaté = phénomène inconnu
X témoin X rapport
ou
Phénomène OVNI constaté = phénomène inconnu
+ (témoin X rapport)

Il est bien évident qu'en l'absence d'enregistrements automatiques, nous étions limités dans le choix des données. Mais, il n'est pas évident que l'ensemble des cas OVNI constaté soit représentatif de l'ensemble des cas OVNI réel. Examinons les possibilités

1 - Ph. OVNI constaté = Ph. inconnu X témoin X rapport.

Dans cette égalité, si Témoin = 0, le Ph. OVNI n'a pas d'existence
si témoin \gg (1, le Ph. OVNI est réel)
il nous parvient si rapport \gg 1
il nous est inconnu si rapport = 0

Dans cette égalité, le témoin est partie intégrante du phénomène.

2 - Ph. OVNI constaté = Ph. inconnu + (témoin X rapport).

Dans cette égalité, si témoin = 0, le Ph. OVNI a une existence mais le cas ne nous parvient pas.

si témoin \gg 1 et rapport = 0, il en est de même.

Dans ce cas et seulement dans ce cas, on peut imaginer qu'un cas OVNI a plus de chance d'être constaté dans un département ou la densité de population est plus élevée.

ou encore :

dans $\frac{\text{Nb de cas réel}}{\text{Nb de cas connu}} = K$

K est d'autant plus petit que la densité est plus forte dans la même superficie considérée, sa limite inférieure étant l'unité.

INTERPRETATION

La plupart des chercheurs s'accordent à penser que l'égalité n° 2 à plus de chance d'être vraie que l'égalité n° 1 même si un facteur psychologique n'est pas à éliminer.

Pour comparer le Nb de cas par département ou par zone, il faudrait donc pondérer les Nb de cas en fonction des densités. Cette pondération n'ayant jamais eu lieu, toutes les études ont été basées à partir de l'égalité n° 1 et ceci inconsciemment puisque l'égalité n° 1 est reniée en partie par ses utilisateurs.

L'ABSURDITE

Le fait d'avoir utilisé l'égalité n° 1 depuis 20 ans pour essayer de trouver une corrélation «Ph. OVNI

Ph. naturel» est une absurdité. En effet, l'égalité n° 1 sous-entend que le Ph. inconnu et le ou les témoins sont indissociables. L'un n'existant pas sans l'autre, la voie de recherche n'est pas physique mais psychique, sociale etc . . .

La seule égalité à utiliser pour comparaison avec un phénomène physique universel est l'égalité n° 2 mais pondérée.

L'APPLICATION

Avant d'aborder ce chapitre, il faut rappeler :

- que nous ne prétendons pas apporter la solution miracle.

- que le choix de cette voie de recherche est contestable.

- que le choix des tests employés est contestable.

- que la présente étude n'a aucun caractère définitif.

Abordons maintenant le calcul de probabilité.

L'ensemble des calculs est effectué par un ordinateur UNIVAC 1108.

Nous avons vu dans un paragraphe précédent que le nombre de cas constaté pouvait être fonction de la notion de densité de population.

Nous avons vu au début de cette étude que certaines zones semblaient plus fréquentées que les autres.

Nous pouvons admettre que la différence des Nb de cas par département est engendrée par l'ensemble de deux facteurs :

1° le facteur densité

2° un facteur X intéressant le phénomène OVNI

Le but de ce dossier étant l'étude du facteur X, nous avons voulu amoindrir au maximum l'influence du facteur densité sur le Nb de cas constaté.

Notre choix s'est porté sur le test de PEARSON.

LE TEST

Le test nécessitant un pas sur la donnée densité, nous avons dû éliminer la région de Paris. La densité de cette région étant très élevée par rapport à l'ensemble de celles de la France, l'étude aurait nécessité un ensemble de séries à pas différents. L'absence d'autorisation officielle s'est montrée un obstacle.

Il y a impossibilité administrative mais pas technique.

Les valeurs pour les densités supérieures à notre test et inférieures à 1000 ont été estimées ; l'allure des courbes permettant cette estimation sans trop de risque d'erreur.

Le pourquoi du test

Nous allons essayer de l'expliquer sans entrer trop dans les détails.

Le test est employé car le Nb de cas constaté ne peut pas être directement proportionnel à la densité.

Exemple fictif :

s'il y a 3 cas pour une densité de 50, il n'y a pas forcément 6 cas pour une densité de 100. En probabilité, (loi binomiale) il apparaît que : s'il y a 3 cas pour une densité de 50, il y a 95 % de chance pour que le Nb de cas varie entre 3 et 16 pour une densité de 100 (en ne tenant pas compte du facteur X).

A un certain niveau de densité, le Nb de cas réel peut être le Nb de cas constaté : c'est le plafond. Plus même, à partir de ce plafond, + la densité sera forte, + le Nb de cas constaté sera faible car la distribution de population changera les données sociales (grandes villes, HLM etc . . .)

EXPLICATION

Nous avons programmé 2 séries de Nb de cas constatés en fonction des densités. L'ordinateur nous donne 2 courbes, l'une MAX, l'autre MIN.

Ces courbes représentent une limite. Elles sont définies par un certain Nb de points probables. Si la différence des Nb de cas constatés par département était seule fonction de la densité, tous les cas constatés seraient sur la courbe des points probables. Ce n'est pas le cas, le facteur X a une existence.

Nous ignorons laquelle des courbes est la plus représentative. La zone comprise entre ces 2 courbes sera considérée indéterminée.

Le facteur X n'est à prendre en considération que dans la zone supérieure à la courbe MAX.

RESULTAT

Dans la zone supérieure à la courbe MAX, une première lecture fait apparaître que tous les départements retenus font partie de la zone sismique sauf :

- Haute garonne
- Gironde
- Hérault
- Loiret
- Moselle

mais, en utilisant une carte plus grande, nous nous apercevons que haute garonne, gironde, hérault, moselle, ont 1 tiers de leur superficie dans la zone sismique. Ils peuvent donc être considérés comme sismiques selon notre première définition.

NOUS CONSTATONS DONC QUE TOUS LES DEPARTEMENTS DE LA ZONE SUPERIEURE A LA COURBE MAX SONT SISMIQUES SAUF. LE LOIRET

malheureusement, la zone inférieure à la courbe MIN contient 9 départements sismiques sur 19.

CONCLUSIONS . . . PROVISOIRES

Il semble que la théorie «intensité sismique — OVNI» soit une voie de recherche intéressante.

Il serait bon d'affiner les résultats en ne considérant que les «atterrissages», le passage d'une zone sismique à une autre se faisant peut être obligatoirement par une zone non sismique !!!

Nous poursuivrons cette étude en ce sens.

TOUTE CONCLUSION HATIVE DOIT ETRE EVITEE AVANT L'APPROFONDISSEMENT ET LA VERIFICATION DE CE DOSSIER.

COMPLEMENTS AU DOSSIER «SISMICITE-OVNI»

EXAMEN DE LA VAGUE DE 1954

En considérant les mêmes références que pour l'étude générale, c'est à dire les départements sismiques et les départements non sismiques, nous obtenons pour la vague de 1954 :

68 % des cas dans les départements sismiques
32 % des cas dans les départements non sismiques
avec

64,6 % des «atterrissages» dans les départements sismiques

35,4 % des «atterrissages» dans les départements non sismiques

La carte des lieux de F. LAGARDE nous a permis un affinement des résultats à l'intérieur même des départements.

Nous obtenons alors :
64,3 % des cas en zone sismique
35,7 % des cas en zone non sismique
avec
60,2 % des «atterrissages» en zone sismique
39,8 % des «atterrissages» en zone non sismique

En zone sismique, les «atterrissages» représentent 15 % des cas

En zone non sismique, ils représentent 23 % des cas

L'affinement des résultats diminue donc légèrement les % mais ces résultats restent très peu différents des statistiques générales.

ANALYSES EN COURS

Les premiers résultats de l'étude sur la répartition des sources minérales et thermales donnent :

64,86 % dans les départements sismiques
35,14 % dans les départements non sismiques
après affinement des résultats sur la carte, nous obtenons :

67,79 % en zone sismique
32,21 % en zone non sismique.

Un coup de chapeau pour Michel BOURRON et ses amis qui ont bien voulu mener à bien l'exploitation de la carte de sismicité publiée dans le N° 167 de LDLN.

Ils ont continué sur leur lancée en exploitant de même la carte des observations 1954 que j'avais établie, et celle des sources minérales et thermales publiée dans le N° 116 de février 1972.

Ainsi donc, de ces travaux, il apparaît que pour des superficies sensiblement égales les observations du phénomène OVNI se concentrent presque deux fois plus en zone sismique qu'ailleurs. Ces résultats, qui étaient pressentis sont intéressants, confirmant les recherches que j'avais entreprises il y a dix ans à propos des failles et dont le lecteur pourra en trouver la publication dans les NO de LDLN de 1968.

Ceux qui ne veulent pas voir ni entendre diront, comme ils l'ont dit pour les failles, qu'il y a des zones de sismicité partout, oubliant qu'il y a aussi des observations partout mais qu'au lieu d'être également réparties elles se concentrent sur des zones singulières. Pour les failles je rappelle qu'il ne s'agissait pas d'une relation directe, mais du rapport entre une liste officielle d'observations et le même lot de communes choisies au hasard. Le nombre de failles ne rentrait pas en compte. Peut-être ce comportement est-il le reflexe d'une optique face à des éléments donnés. Il est vrai aussi qu'en France nous sommes particulièrement bien placés pour faire de telles études, grâce à l'énorme documentation due à l'organisation de LDLN, née de l'impulsion des travaux de recherches entrepris pour 1954 par A. Michel, dont on ne dira jamais assez le rôle déterminant qu'il a joué pour l'avenir de l'Ufologie française, qui est ainsi dotée d'un volume d'informations qui n'a peut-être pas son équivalent dans d'autres pays.

Mais peu importe la manière dont seront reçus ces travaux. Ce qui est important est ce qu'ils apportent pour la recherche. Peu de chose et beaucoup, une relation bien étayée entre deux événements apparemment dissemblables, bien connus et bien délimités, et qui, malheureusement, malgré leur convergence, ne peut pas encore être interprétée en termes de causalité. Cependant il est clair que ces recherches fournissent des éléments de travail pour ceux qui auraient les moyens, les possibilités, le courage de les utiliser pour rechercher s'il existe une cause à cette relation.

Quand Mendel dans son couvent de Brno cultivait les petits pois, étudiant leur croisement, il ne pouvait pas savoir le retentissement qu'aurait par la suite ses recherches de botanique, auxquelles le monde scientifique ne s'intéressa que 35 ans plus tard, après sa mort survenue en 1885, lorsque ses travaux furent repris et confirmés, indépendamment et simultanément en 1900, par trois autres botanistes : H. de Vries, K.E. Correns, E. Tschermak.

Ces recherches OVNI n'ont pas la prétention de se comparer à celles du génial Mendel qui débouchaient sur une théorie formelle de l'hérédité des caractères individuels. Ces idées émises en 1865 étaient trop avancées pour son époque et «antibiologiques» ! Elles ne pouvaient pas intéresser le monde scientifique malgré la rigueur de sa démonstration. Ainsi vont les choses quand elles heurtent les idées reçues.

Je me contenterai d'un rôle plus modeste, celui d'attirer l'attention sur une relation bien établie, aux resonances profondes : voir les constatations faites au Japon au moment des séismes, voir un fait récent en France publié à la suite etc

Peut-être que, comme dans le cas de Mendel, dans 35 ans. . . on se souviendra de ce qui avait été constaté aujourd'hui.

F.L.



NOTE IMPORTANTE POUR LES ENQUETEURS

Il semble qu'une certaine confusion est née, à la suite de notre texte «CONSEILS IMPORTANTS», paru pour la dernière fois dans LDLN n° 171.

Nous signalons donc que :

1/ LES CAS D'ORDRE SECONDAIRE, doivent faire l'objet de condensés, selon les directives parues dans le n° 171, et adressés à Mme Gueudelot 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT DE MARSAN, qui dirige le Service des Archives et fournit d'innombrables condensés à divers chercheurs (nous pouvons remettre une feuille relative à ces condensés, sur simple demande, à ceux qui n'ont pas LDLN n° 171.

2/ TOUS LES CAS D'OBSERVATIONS RAPPROCHÉES (atterrissages et objets vus d'assez près) doivent continuer de faire l'objet de rapports détaillés en vue de publication dans LDLN. (avec photos des lieux, plans, etc. . . merci de cela.

PRÈS DE SAINT PORCHAIRE (Charente-Maritime)

TROIS OVNI observés au-dessus du château de la ROCHE-COURBON Dimanche soir 9 Octobre, vers 21 h 10, alors qu'elle s'apprêtait à fermer ses volets et à aller se coucher, une fillette, Melle GUILBEAU, dont les parents sont gardiens du château de la Roche-Courbon, près de Saint-Porchaire (Charente-Maritime), a été comme paralysée lorsqu'elle a aperçu, filant droit vers sa fenêtre, un étrange objet brillant et lançant des flammes.

Apeurée, la fillette s'est enfuie et a aussitôt prévenu ses parents dont son père qui est gardien du château. Celui-ci en compagnie de son épouse a effectivement aperçu quelques instants plus tard, au dessus des arbres du parc, à une trentaine de mètres d'altitude, trois curieux objets de forme oblongue, émettant des scintillements tantôt rouges, tantôt verts et provenant de la partie centrale de l'engin, tandis qu'une étrange lumière se dégageait à l'arrière. Il semblerait même qu'il s'agissait de flammes.

Vers 21 h 30, avisé téléphoniquement par Mme GUILBEAU, le commandant par intérim de la brigade de gendarmerie de Saint-Porchaire, en compagnie du Maréchal des logis-chef MOUSSET et du gendarme GAUCHOU, se rendait sur les lieux distants de trois kilomètres environ.

« A notre arrivée, nous avons observé le ciel et, plus précisément, la cabine de l'un des objets. Il avait la forme d'un parapluie qui s'éloignait en direction du nord-est. Il devait avoir un diamètre d'environ un mètre. A l'aide des jumelles nous avons observé l'engin. Il oscillait, volait en zigzag par moments, présentant une queue en tronc de cône rattachée à la plus petite partie. Le fuselage était convexe : la couleur virait du vert tendre au rouge orange, puis au jaune. Une lumière clignotait et s'éteignait par moments. Nous avons observé l'engin jusque vers 23 h 30. Il n'était plus alors qu'un tout petit objet qui se confondait avec les plus petites étoiles. Le chevrier qui habite à côté, a confirmé l'apparition ainsi que d'autres voisins.

Pour le chef MOUSSET, comme pour le gendarme GAUCHOU, il s'agit bien d'une soucoupe volante. Ils n'ont malheureusement pu prendre aucun cliché en raison de l'éloignement des engins.

Quant au propriétaire de l'auberge Henri IV, située en bordure de la RN 137, à Beurlay, il a indiqué avoir perçu à ce moment là des sifflements et des bruits étrange au-dessus de la campagne. . .

Hier soir à nouveau, le phénomène devait être aperçu au-dessus du parc.

Sud-Ouest du 11-10-1977

TROIS OVNI DANS LE CIEL CHARENTAIS

Trois OVNI, affirment des personnes dignes de foi, ont lentement survolé le parc du château de la Roche-Courbon, à Saint-Porchaire (Charente-Maritime), vers 22 h, dans la nuit du dimanche 9 octobre au lundi 10 octobre 1977.

Deux habitants de la localité ont déclaré avoir constaté le phénomène pendant deux heures. Les gendarmes, alertés, ont déclaré avoir également été témoins de la scène. Les objets lumineux se déplaçaient en zigzag, du nord vers l'est, et avaient, selon les témoins, une coloration allant du vert tendre au rouge orange.

La Nouvelle République du 11-10-1977

CHARENTE-MARITIME : La terre tremble pour la 201e fois depuis le séisme de 1972.

7 h 6, hier matin 10 octobre 1977 : un bref grondement et aussitôt, pendant plusieurs secondes la terre tremble. Le silence revient, mais les chiens continuent d'aboyer. C'est la 201e fois en cinq ans. Une fois encore, les habitants des îles de Ré, Aix et Oloron, mais aussi les Rochelais viennent d'être réveillés en sursaut par un nouveau tremblement de terre. Les conversations s'animent : « Vous avez entendu ? Le lustre s'est mis à se balancer. Les verres se sont entrechoqués. C'était comme en 1972. . . »

Pour l'institut de géophysique du globe à Strasbourg, il n'y a aucun doute « il s'agit bien d'un tremblement de terre observé à 6 h 5 mn 57 S (heure solaire) de magnitude 4,5 sur l'échelle de Richter. L'hypocentre se situerait par 45 degrés 56 mn nord et 0,1 degré 25 ouest, certains de nos appareils enregistreurs ont été saturés. »

Pour M. Daniel Rouland, le fait est indubitable : « La terre a tremblé et l'origine ne peut être que sismique. Pas question de phénomène dû à la main de l'homme. »

Le foyer du « séisme » se situerait donc à quelques encablures seulement du littoral Oléronais, deux kilomètres environ de la côte et neuf kilomètres de Saint-Pierre-d'Oléron, au lieu dit « la Baie-des-Pilotes ».

Sud-Ouest du 11-10-1977

LA ROCHELLE

Il était 6 h 40 hier matin 17 octobre 1977, quand de nombreux Rochelais ont perçu un léger tremblement de terre. Mais la magnitude était si faible que les sismographes de Strasbourg ne l'ont pas enregistré.

La Nouvelle République du 18-10-1977.

SON ET LUMIERE INEDIT A LA ROCHE-COURBON. (les OVNI de Saint-Porchaire)

Qu'est-ce qu'un OVNI ? Sinon un visiteur non identifié ?

Il en passe des milliers chaque été au château de la Roche-Courbon. Mais en général ils n'arrivent pas par les airs.

Et c'est pourquoi l'apparition d'étranges lueurs dans le ciel de Saint-Porchaire a quelque peu surpris les habitants de la vieille demeure sans toutefois les épouvanter.

Au contraire car de tels phénomènes pourraient après-tout servir de base à un fantastique son et lumière, rapprochant d'un seul coup d'aile. . . (de soucoupe) plus de sept siècles d'histoire.

Mais, trêve de plaisanterie, il n'en reste pas moins que tout le monde est intrigué, au château de la Belle au Bois Dormant et autour de Bouil-Bleu, même ici l'on s'est habitué à y voir flotter alentour, parmi les vapeurs automnales, quelques formes fantastiques.

DES OVNI FIDELES

C'est dimanche soir 9 octobre 1977 que Madame Catherine ROUSSEL, l'épouse du fermier du domaine se trouva face aux engins lumineux.

«plus gros que des étoiles, émettant des lueurs vertes et rouges, et se déplaçant en zig-zag».

Abandonnant la traite de son troupeau de chèvres, son mari, Tony ROUSSEL, fut bien obligé de constater qu'il y avait quelque chose d'anormal. Il courut au château se munir de jumelles.

«On voyait parfaitement. Ils ressemblaient à des cônes, émettant une lumière vers l'arrière. Leurs mouvements étaient constants mais désordonnés. Quant à dire à quelle distance, ils se trouvaient ? Impossible. Mais ils disparaissaient brusquement et réapparaissaient un peu plus loin, de nouveau aussi lumineux. Et finalement, après plus de trois heures de séjour dans le ciel, ils ont diminué. . . puis disparu».

La jeune Marie-Lise GUILBAUD, fille du régisseur du château, a également bien vu les fameux objets. Au moment où elle s'approchait de la fenêtre pour clore les volets, elle eut nettement l'impression que la lumière fonçait sur elle, et elle qui n'est nullement impressionnable, en conçut quelque frayeur.

Il y avait trois lumières dans le ciel. L'une à l'ouest assez bas sur l'horizon, une autre au Nord, plus élevée et l'autre moins visible dans le même azimut.

Quant aux Gendarmes de Saint-Porchaire, finalement alertés, ils ne purent observer le phénomène qu'à son déclin, mais n'en furent pas moins convaincus qu'il s'agissait ni d'avions en manoeuvre nocturne, ni d'étoiles filantes ou non.

JE LES AI VUS

Le plus étrange dans cette apparition, c'est qu'elle s'est reproduite lundi soir, exactement à la même heure et au même endroit.

Cependant, ces bizarres machines étaient un peu moins visibles, bien que toujours illuminées des mêmes tons irisés.

Alertés par les observateurs, j'étais sur les lieux et j'objectais que tout cela ressemblait fort à des reflets renvoyés par des objets brillants éclairés par les rayons tangentiels du soleil après son coucher. D'ailleurs les choses ne bougeaient plus du tout et restaient immobiles dans le ciel, diminuant seulement d'intensité au fil des minutes, comme si elles suivaient le soleil.

Et d'ailleurs, lorsque le soleil fut de l'autre côté de la terre on ne vit plus rien.

Alors ? OVNI ou tout simplement étages de fusées retombant (et rebondissant sur l'atmosphère) en se consumant ? ou encore ballons-sondes réfléchissant les derniers rayons solaires ?

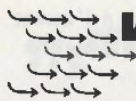
Il semble bien qu'en matière d'engins volants, il ne faille pas émettre de suppositions terre à terre car personne ne voulut de cette explication. J'étais face à plusieurs Galilée : car enfin, elles bougent.

Les premières «apparitions» d'OVNI au-dessus du château de La Roche-Courbon se seraient produites selon un représentant de commerce de Saintes dès le vendredi soir 7 octobre 1977, vers 20 heures. Circulant entre Beurlay et Saint-Porchaire, M. Jean-Claude Mauring nous a déclaré hier, avoir aperçu dans le ciel, à très basse altitude, deux hélicoptères, tous feux allumés, se dirigeant vers l'Est, et un avion vers l'ouest. Un instant plus tard, les trois appareils n'en constituaient plus qu'un seul filant en direction de Dompierre-sur-Mer . . . C'était très étrange !»

Les OVNI apprécient-ils également le ciel Rochelais ? A moins qu'il ne s'agisse d'une hallucination collective.

Quant aux habitants de Saint-Porchaire, ils restent persuadés qu'il s'agit bien de «soucoupes volantes». Fidèles au rendez-vous, celles-ci évoluaient encore au-dessus de leur commune mardi soir, dès la tombée de la nuit. Et hier soir, même scénario. . .

(Suite bas de la p. 14)



par Jacques SCORNAUX

Notre article « Voyages interstellaires et relativité » (1) nous a valu un courrier dont l'abondance et la qualité nous ont, reconnaissons-le, agréablement surpris. Il est apparu que de nombreux lecteurs de LDLN s'intéressaient à cette question, et les remarques qu'ils formulaient ne manquaient souvent pas de pertinence.

Plusieurs lecteurs mettent notamment en question la réfutation mathématique du paradoxe des jumeaux proposée par Patrick de Visscher. Rappelons les grandes lignes de la démonstration contestée : soit un train qui se déplace à 0,8 c par rapport à un repère fixe (le « quai »). Quand 10 heures se sont écoulées sur le quai, une horloge à bord du train indiquera 6 heures, puisque $\sqrt{1 - v^2/c^2} = 0,6$. Si on suppose un second train plus rapide avançant à une vitesse de 0,8 c par rapport au premier, sa vitesse par rapport au quai vaut alors, d'après la loi d'additivité des vitesses dans le domaine subluminaire, 0,976 c. Lorsque l'horloge du premier train indique 6 heures, celle du second marque $6 \times 0,6 = 3,6$ heures. Mais 6 heures dans le premier train équivalent à 10 heures dans le repère fixe. Donc 3,6 heures dans le second train correspondent à 10 heures sur le quai. Si on calcule directement le vieillissement du second train

par rapport au quai, on a, pour $v = 0,976 c$, $\sqrt{1 - v^2/c^2} = 0,219$ et donc, à 10 heures dans le repère fixe correspondent 2,19 heures dans le train le plus rapide, et non 3,6... Selon la méthode de calcul, directe ou indirecte (en passant par le premier train), le résultat est donc différent, ce qui, selon P. de Visscher, permettrait de mettre en doute le caractère objectif des différences de vieillissement.

Certains de nos correspondants contestent cette démonstration dans son principe, et estiment que le calcul de la dilatation du temps par voie indirecte n'est pas correct. Il ne serait pas possible d'assimiler 6 heures dans le train le plus lent à la fois à 3,6 heures dans le train le plus rapide et à 10 heures sur le quai. En effet, du point de vue du train « lent », c'est le quai qui est animé d'une vitesse de 0,8 c en sens inverse, et à 6 heures dans ce train correspondraient donc à la fois 3,6 heures sur le quai et dans le train le plus rapide.

Une autre manière d'exprimer cette objection est de constater qu'il existe un déphasage spatial entre les diverses horloges : au moment initial, on considère 3 horloges (quai, train « lent » et train « rapide ») qui se trouvent sur une même perpendiculaire par rapport à la direction de déplacement, mais cet alignement n'existe plus par la suite, du fait de la différence de vitesse entre les deux trains. En d'autres termes, l'horloge du quai indiquant 10 heures (Q_1) qui se trouve sur la même perpendiculaire au sens du mouvement que celle du train lent marquant 6 heures (T_1) n'est pas la même que l'horloge du quai indiquant 10 heures (Q_2) qui se trouve sur la même perpendiculaire au mouvement que l'horloge du train rapide marquant 2,19 heures (T_2) (voir figure 1). En effet, du point de vue du quai, au bout de 10 heures, le train lent a parcouru $10 \times 3600 \times 0,8 c$ et le train rapide $10 \times 3600 \times 0,976 c$. Les distances à l'origine des deux horloges Q_1 et Q_2 marquant 10 heures sur le quai sont donc dans le rapport de 0,8 à 0,976. La méthode de calcul indirecte proposée par P. de Visscher revient donc, en identifiant erronément Q_1 à Q_2 à considérer 3 horloges dont l'une est déphasée par rapport aux deux autres (T_2 déphasé par rapport à Q_1 et T_1 déphasé par rapport à Q_2 et T_2).

Suite de la p. 13. St-Porchaire

Notes de F. Lagarde :

La coïncidence a voulu que les Charentes fassent l'objet d'une étude publiée dans le N° 92 de LDLN de Janvier-Février 1968. Ces événements sont conformes à ce qui a été maintes fois constaté :

1 — Les observations d'OVNI sont très souvent séquentielles. Le phénomène s'observe durant un laps de temps de plusieurs jours avant qu'il ne cesse de se manifester. D'où l'intérêt, dès que l'on est avisé d'une observation de se tenir prêt à faire des observations les jours suivants et peut-être d'avoir l'occasion de faire des photos. C'était bien le cas en Charente, peut-être quelqu'un en aura-t-il profité ?

2 — Il arrive très souvent que le phénomène se manifeste avant le séisme. C'est encore le cas ou en Charente l'observation a eu lieu bien avant que le séisme soit ressenti.

A noter enfin qu'il existe au large de la Rochelle un volcan localisé, le volcan Chavarage en activité, qui est l'indice d'une activité du sous-sol en liaison avec la fréquence des séismes enregistrés depuis cinq ans : 201 d'après le journal.

C'est M. Serge Cabala, que nous remercions ici, qui a attiré notre attention sur ce point. Le problème demeure donc entièrement ouvert : dans le domaine des vitesses subluminiques, y a-t-il moyen, ou cela a-t-il même encore un sens, de comparer les temps de trois mobiles, ou plus, à la fois ? Quel sens garde d'ailleurs l'expression « à la fois » en une telle situation ?

La démonstration de P. de Visscher tirait une bonne part de sa force de conviction du fait que les

deux valeurs de la dilatation du temps dans le train le plus rapide, calculées par voie directe et indirecte, convergeraient rapidement quand on augmentait le nombre de trains intermédiaires. Mais si la divergence de deux séries de données est un bon critère de rejet la convergence n'est en revanche pas un critère absolu d'exactitude de l'hypothèse choisie.

Nos vifs remerciements vont aussi à M. Victor Freyre, qui nous a signalé qu'il existait bel et bien au moins une confirmation expérimentale du paradoxe des jumeaux (2). Rappelons qu'une horloge à quartz n'offre pas une précision ni une fiabilité suffisantes pour permettre une telle vérification dans la limite des vitesses actuellement atteintes par nos engins. Seul reste possible l'emploi d'horloges atomiques, où la mesure du temps se fonde sur la fréquence (3) d'une transition particulièrement bien définie entre deux niveaux électroniques d'un atome, mais il faut pour cela que ces horloges soient transportables à bord d'un avion ! Des chercheurs de l'Observatoire naval des Etats-Unis ont précisément mis au point ce que nous ignorions, des horloges atomiques portatives, et l'idée leur est naturellement venue de les utiliser pour tester le paradoxe des jumeaux.

Ces chercheurs ont donc embarqué 4 horloges atomiques au césium à bord d'un avion qui a fait successivement, en octobre 1971, le tour du monde vers l'est et vers l'ouest, et ont comparé les temps obtenus à ceux indiqués par des horloges de référence demeurées au sol. L'emploi de 4 horloges permettait de compenser les fluctuations aléatoires de fréquence d'une horloge à l'autre. Selon les prévisions de la relativité restreinte, le vol dans le même sens que la rotation de la Terre (vers l'est) devait entraîner un ralentissement du temps, c'est-à-dire un raccourcissement de la durée mesurée, par rapport à des horloges qui subissent passivement la rotation de la Terre, car les vitesses s'additionnent, tandis que le vol vers l'ouest devait entraîner une accélération du temps, c'est-à-dire un allongement de la durée mesurée, les vitesses se soustrayant.

Mais il faut tenir compte aussi d'un effet de relativité générale, proportionnel à la différence de potentiel de gravitation entre les horloges voyageuses et les horloges fixes. Cet effet se traduit par un allongement de durée quel que soit le sens de vol. Les deux termes relativistes étant du même signe pour le vol vers l'ouest, on s'attendait donc dans ce cas à un effet sensible, tandis qu'une compensation des deux effets pouvait se produire pour le vol vers l'est. Compte tenu de toutes les caractéristiques de vol des avions : vitesse, altitude, direction et latitude, le calcul a montré que le temps mesuré lors du voyage vers l'est devait être plus court de 40 ns (ns = nanoseconde = un milliardième de seconde) que le temps marqué par des horloges fixes, et que le temps mesuré lors du voyage vers l'ouest devait dépasser de 275 ns celui des horloges fixes.

Les valeurs relevées expérimentalement ont été respectivement de 59 ns en moins et de 273 ns en plus : la deuxième est en accord quasi parfait avec la

théorie, et il est bien normal que la concordance soit moins bonne pour la première, car l'effet à mesurer est beaucoup plus faible du fait de la compensation partielle des deux termes relativistes. Il paraît donc bien établi que les horloges voyageuses ont « vieilli » plus ou moins vite, selon le sens du déplacement, que leurs jumelles immobiles.

Comme le concluent les auteurs, « il ne semble guère fondé de continuer à argumenter sur la question de savoir si des horloges indiqueront le même temps après un trajet circulaire, puisque nous avons trouvé que la réponse était négative ». L'article rappelle aussi, fort justement, qu'en science, les faits expérimentaux l'emportent sur les arguments théoriques. La question est-elle dès lors entendue, et le paradoxe du voyageur de Langevin fait-il donc partie des vérités scientifiques démontrées ? Ce n'est certes pas encore le cas, car il serait contraire à la prudence traditionnelle des hommes de science de prendre position après une seule vérification, et on peut bien sûr se demander si le paradoxe des jumeaux est réellement la seule interprétation possible de cette expérience.

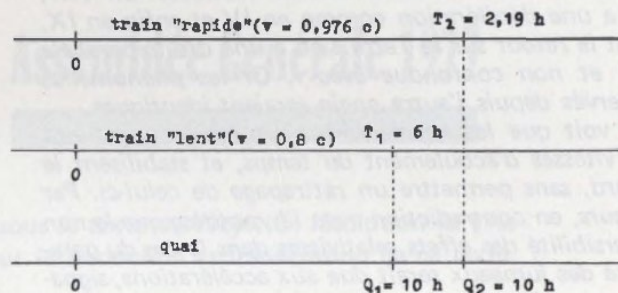


Figure 1

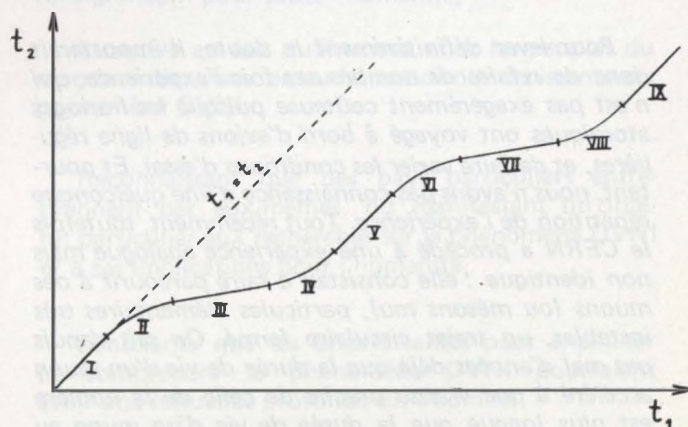


Figure 2

En effet, même si la non transitivité de la dilatation du temps était illusoire, d'autres objections demeurent : le cas des deux voyages symétriques (voir figure 4b de la référence 1) est particulièrement gênant pour le paradoxe : chacun des deux voyageurs voit l'autre vieillir moins vite. Il est certes exact que les deux voyageurs sont soumis à des accélérations en sens inverse l'un de l'autre, et que pendant la durée de ces accélérations, les phénomènes ne relèvent plus

de la relativité restreinte, dans le cadre de laquelle s'applique le paradoxe des jumeaux, mais de la relativité générale.

Mais ces accélérations symétriques ne peuvent, nous semble-t-il, annuler l'effet relativiste : soit en abscisse l'écoulement du temps à bord de l'un des deux engins (t_1) et en ordonnée l'écoulement du temps dans l'autre vu depuis le premier (t_2) (voir figure 2). Avant le départ (phase 1), le temps s'écoule de la même manière à bord des deux engins : t_1 en fonction de t_2 est une droite à 45° . En II (accélération du départ), la différence de vitesse d'écoulement s'amorce. En III, les deux engins voyagent à vitesse constante et la différence de vitesse d'écoulement du temps est stabilisée (droite de pente inférieure à 45°). En IV, ralentissement en bout de course : courbe symétrique à la courbe II. En V, séjour sur le lieu de destination : l'écoulement du temps est à nouveau identique pour les deux engins (vitesse relative nulle : droite parallèle à 1). En VI, l'accélération est identique à II, et en VII, la différence de vitesse d'écoulement est à nouveau stabilisée. En VIII, on a une décélération comme en IV et enfin en IX, c'est le retour sur la Terre : on a une droite parallèle à I et non confondue avec I. Or les phénomènes observés depuis l'autre engin seraient identiques . . . On voit que les décélérations symétriques égalisent les vitesses d'écoulement du temps, et stabilisent le retard, sans permettre un rattrapage de celui-ci. Par ailleurs, en contradiction avec l'hypothèse que la non réversibilité des effets relativistes dans le cas du paradoxe des jumeaux serait due aux accélérations, signalons que les chercheurs de l'Observatoire naval des Etats-Unis n'utilisent pas l'accélération dans leur calcul théorique de l'effet relativiste prévisible sur leurs horloges, et obtiennent pourtant une remarquable concordance avec les valeurs mesurées.

Pour lever définitivement le doute, il importerait donc de refaire de nombreuses fois l'expérience, qui n'est pas exagérément coûteuse puisque les horloges atomiques ont voyagé à bord d'avions de ligne régulières, et de faire varier les conditions d'essai. Et pourtant, nous n'avons pas connaissance d'une quelconque répétition de l'expérience. Tout récemment, toutefois le CERN a procédé à une expérience analogue mais non identique : elle consistait à faire parcourir à des muons (ou mésons μ), particules élémentaires très instables, un trajet circulaire fermé. On sait depuis pas mal d'années déjà que la durée de vie d'un muon accéléré à une vitesse proche de celle de la lumière est plus longue que la durée de vie d'un muon au repos : c'est là un phénomène relativiste de dilatation du temps qui ne pose aucun problème dans la mesure où le muon ne revient pas à son point de départ. En réussissant à imposer à la particule une trajectoire fermée, les expérimentateurs du CERN ont simulé les conditions du paradoxe des jumeaux, et l'expérience a bien montré un allongement de la durée de vie par rapport à un muon immobile, comme dans le cas de la trajectoire ouverte (4). Mais peut-on extrapoler le comportement d'un muon à celui d'un ensemble matériel macroscopique ?

De nouveaux essais avec des horloges seraient plus convaincants, mais il ne semble pas y en avoir eu. A moins que la presse scientifique ait été aussi discrète à leur égard qu'envers celui que nous avons décrit : en effet, non seulement beaucoup d'articles sur la relativité parus depuis 5 ans n'y font pas référence, ce qui explique que son existence nous ait été inconnue quand nous écrivions notre précédent article, mais même la discussion sur la réalité du paradoxe des jumeaux se poursuit comme si de rien n'était !

Il vaut la peine de réfléchir un peu sur cette situation : tout se passe comme si une vérification du paradoxe dérangeait, et que l'on ne s'empresse dès lors guère de refaire l'expérience ou même simplement de la citer . . . Qui plus est, on trouve de nos jours encore des physiciens, très minoritaires il est vrai, qui vont jusqu'à remettre en doute la relativité tout entière (5) et certains lecteurs semblent avoir interprété notre précédent article comme une remise en question partielle des acquis de cette théorie.

Nous estimons donc devoir préciser clairement que, s'il est certes vrai que la relativité n'explique pas tout et pose des problèmes de compatibilité avec d'autres théories, il n'en demeure pas moins que jusqu'à présent, chaque fois qu'il a été possible de procéder à une vérification expérimentale (avance du périhélie de Mercure, déviation de la lumière par le soleil, relation entre la masse et l'énergie, invariance de la vitesse de la lumière dans le vide, allongement de la vie des particules accélérées et, semble-t-il donc aussi paradoxe des jumeaux), la théorie a été vérifiée dans la limite des erreurs de mesure. Je suis certes convaincu que la relativité n'est pas la fin de la physique, mais toute théorie nouvelle qui se voudra plus vaste devra tenir compte des acquis de la relativité, tout comme celle-ci a elle-même englobé sans la détruire la mécanique de Newton.

Je soupçonne très fort que beaucoup des réticences que soulève la relativité proviennent de ses paradoxes, donc celui des jumeaux. Mais il est très possible que ces paradoxes trahissent non pas une faiblesse de la théorie, mais un effroi de notre esprit devant une réalité choquante pour le « bon sens ». Les physiciens eux-mêmes se laissent parfois prendre à la tentation de récuser ce qui heurte par trop notre logique. Et pourtant, il n'y a pas de raison autre qu'anthropocentrique de supposer que les lois de la nature se conforment toutes aux structures logiques du cerveau humain. Il est fort probable que l'avenir, si on veut notamment progresser vers la compréhension du mode de déplacement des OVNI, nous réservera encore bien d'autres surprises choquantes pour notre logique.

La question du paradoxe des jumeaux demeure donc ouverte, en l'attente d'autres confirmations expérimentales, et l'important, en l'état actuel des choses, n'est peut-être pas l'exactitude de tel ou tel fait ou argument précis : il est, d'une manière plus

générale, de bien se rendre compte que l'on ne saurait être trop prudent dans les conclusions formulées en ce domaine, et que le « bon sens » est souvent un bien mauvais guide en relativité.

Jacques Scornaux

Notes et références

1. Jacques Scornaux, *Voyages interstellaires et relativité, Lumières dans la Nuit* N° 165, mai 1977, pp. 11-19
2. J.C. Hafele et R.E. Keating, *Around-the-world atomic clocks : predicted and observed relativistic time gains*, *Science*, vol. 177, 14 juillet 1972, pp. 166-170 ; cette expérience a été décrite succinctement en français : Monique Cherki, *paradoxe des jumeaux : la réponse des horloges atomiques, la recherche* N° 28, novembre 1972, pp. 978-979.
3. La fréquence, au sens physique, représente le nombre de fois que la longueur d'onde est parcourue dans l'unité de temps, l'onde considérée étant ici celle émise lors du passage d'un électron d'un niveau moins énergétique.
4. J.Bailey et al. , *Measurements of relativistic time dilatation for positive and negative muons in a circular orbit*, *Nature*, vol . 268, N° 56 8,28-7-1977, pp. 301-305.
5. *Nature*, vol. 244,31-8-1973,pp.567-568 ; vol.255, 12-6-1975, pp.519-520 ; vol. 269, 22-9-1977, p 284.

NATIONS UNIES : Assemblée Générale 1977

Nous avons pensé utile de reproduire ci-dessous le texte du Projet de résolution de l'île de Grenade. Merci à M. Henry Durrant pour la traduction et transmission de ce texte.

trente-deuxième session
COMITE POLITIQUE SPECIAL
Sujet d'agenda 123

CREATION D'UN ORGANISME OU D'UN
DEPARTEMENT DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES CHARGE D'ENTREPRENDRE
ET DE COORDONNER DES RECHERCHES
SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES
ET LES PHENOMENES CONNEXES ET DE
DIFFUSER LES RESULTATS OBTENUS

La Grenade : Projet de résolution

L'Assemblée Générale

Ayant envisagé le sujet intitulé «Création d'un organisme ou d'un département de l'Organisation des Nations Unies chargé d'entreprendre et de coordonner des recherches sur les Objets Volants Non Identifiés (OVNI) et les phénomènes connexes et de diffuser les résultats obtenus»

Désirant encourager une plus large coopération internationale dans la coordination, l'évaluation et la diffusion des données sur tous les aspects du phénomène OVNI au bénéfice de toute l'humanité,

Remarquant que le phénomène OVNI n'a pas seulement rapport avec un pays ou une partie de la Terre, mais est un phénomène mondial d'un intérêt significatif pour toute l'humanité,

Attentive au fait qu'il existe, chez les peuples du monde entier, une prise de conscience croissante du phénomène OVNI,

Reconnaissant que des pays particuliers entreprennent par eux-mêmes, ou manifestent un intérêt particulier aux recherches sur le phénomène OVNI et à ses implications pour l'humanité,

Consciente que les efforts tentés pour examiner et comprendre le phénomène OVNI pourraient avoir une influence profonde sur l'homme,

Prenant note de la déclaration sur ce sujet faite par le représentant de La Grenade à la 35e réunion du Comité Politique Spécial de la 32e session de l'Assemblée le 28 Novembre 1977,

1. Demande au Secrétaire Général de prendre en considération l'étendue et les différents aspects de ce sujet et d'entreprendre, pour examen ultérieur par la 33e session de l'Assemblée Générale, un exposé sur le phénomène OVNI qui comprendrait :

(a) l'histoire récente et l'état actuel du phénomène OVNI ;

(b) les résultats des études, et toute documentation et autres données concernant le sujet qui puissent être fournies par des rapports de gouvernements d'Etats-Membres, par le Comité sur l'Utilisation pacifique de l'Espace, par l'Organisation Educationnelle, Scientifique et Culturelle des Nations Unies, par l'Organisation Mondiale de la Santé, par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, par le Programme pour l'environnement des Nations-Unies, par le Comité sur la Science et la Technologie et par tous les autres corps intergouvernementaux ;

(c) les activités passées et présentes des Nations Unies, les organismes spécialisés et autres corps intergouvernementaux qui ont traité à ce sujet, et les accords internationaux existant concernant un contact et une communication possibles avec des êtres extraterrestres ;

(d) un compte rendu des aspects scientifiques, technologiques, économiques, légaux, politiques et autres du sujet ;

(e) une analyse des avantages, inconvénients et dangers que l'humanité pourrait rencontrer au cas où un contact, sous quelque forme que ce soit, serait établi avec une vie extraterrestre ;

(f) une indication concernant les moyens pratiques de promouvoir une coopération internationale afin d'aider au progrès de la recherche les OVNI et sur un contact possible avec une vie intelligente étrangère, comme envisagé dans le titre du sujet ;

2. Demande ensuite au Secrétaire Général de transmettre le texte de la présente résolution aux Gouvernements de tous les Etats-Membres ;

3. Décide d'inclure, dans l'agenda de la 33e session de l'Assemblée Générale, le sujet intitulé : Rapport du Secrétaire Général sur l'état actuel de la recherche sur les Objets Volants Non Identifiés et les phénomènes y relatifs.

(Réf. : ICUFON, Maj. C.S. VonKeviczky, New-York - Trad. Henri Durrant, Paris)

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

GTR Tous les appels de détecteurs du réseau national : fabrication personnelle N° 700 à 757, Véga 2 et 3800 à 819, GTR Antis 2, 4, 5 et à bobine 500 à 610 doivent être adressés dorénavant au moins mensuellement.

Toutes les personnes intéressées par les activités : section électronique, recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage. Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés) doivent se faire connaître à l'adresse suivante : Tougeron Paul 57, rue E. Dolet 92240 Malakoff. Pour tout le reste du courrier, on est prié de passer par les délégations régionales ou siège de la revue.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse programmation, perfo-vérif. en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)

NOUS DEMANDONS A CEUX QUI NOUS ENVOIENT DES TEXTES, QUI SONT DES REPONSES A TEL ARTICLE OU ETUDE, DE SE LIMITER A MOINS D'UNE PAGE DACTYLOGRAPHIEE ; CECI AFIN DE POUVOIR LES PUBLIER LE CAS ECHEANT.

OBSERVATION PRÈS DU SOL DANS LA RÉGION DE CHALAIS (Charente)

Enquêteurs : J.-L. DEMAILLE - B. POEYDAN

(Voir photo couverture)

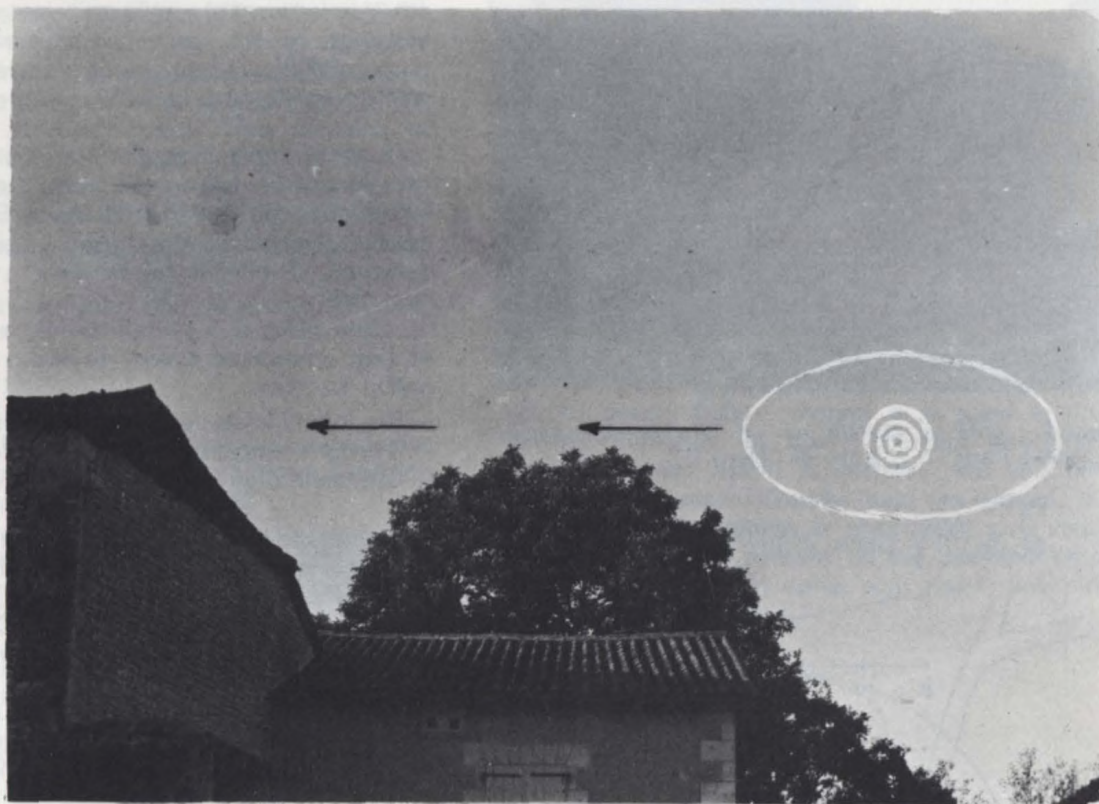


Photo 1 prise en 1 du plan
Le noyer est visible au milieu

LIEU

Un petit village dans la région de Chalais, au sud de la Charente.

DATE

08/02/74, vers 20 h 00

TEMOINS

Deux soeurs et leur frère : Mlles Colette et Lucette P. . . et M Dominique P . . . , respectivement âgés de 49, 54 et 53 ans au moment de l'observation. Célibataires, ils vivent avec leur mère dans un vieux château entouré de dépendances agricoles. Profession : Exploitants agricoles.

LES FAITS

N.B. Il est indispensable de se reporter au croquis des lieux pour comprendre le déroulement des opérations. (voir page suivante)

Vers 19 h 55, Mlle Colette P. . . comme chaque soir, soigne ses lapins. Elle traverse la cour pour aller chercher de l'eau, et, par habitude, regarde le ciel.(1)

Elle voit alors en face d'elle, sur la droite d'un noyer situé au fond de la cour un phénomène lumineux (cf photo 1). Il se présente sous la forme de trois cercles lumineux concentriques, le plus grand étant estimé à 4 m de diamètre. L'ensemble est entouré d'un halo blanc, d'un diamètre de l'ordre de 15 m. Les cercles donnent l'impression d'être horizontaux mais vus de dessous par le témoin. Ils sont comparables à des tubes de néon. Il n'y a aucun bruit, aucun mouvement, ils n'éclairent pas les environs. Le témoin observe le phénomène en essayant de le rapporter à quelque chose de connu, sans y parvenir. Puis l'ensemble lumineux glisse lentement sur la gauche du témoin, passe derrière le noyer et disparaît derrière la façade d'une grange.

Durant cette partie de l'observation, sa soeur Lucette, juchée sur un tas de bois sous un hangar (2), jette par terre des bûches pour le feu. Elle ne peut voir le phénomène du fait de la proximité du toit.

(voir photo 2 page suivante)

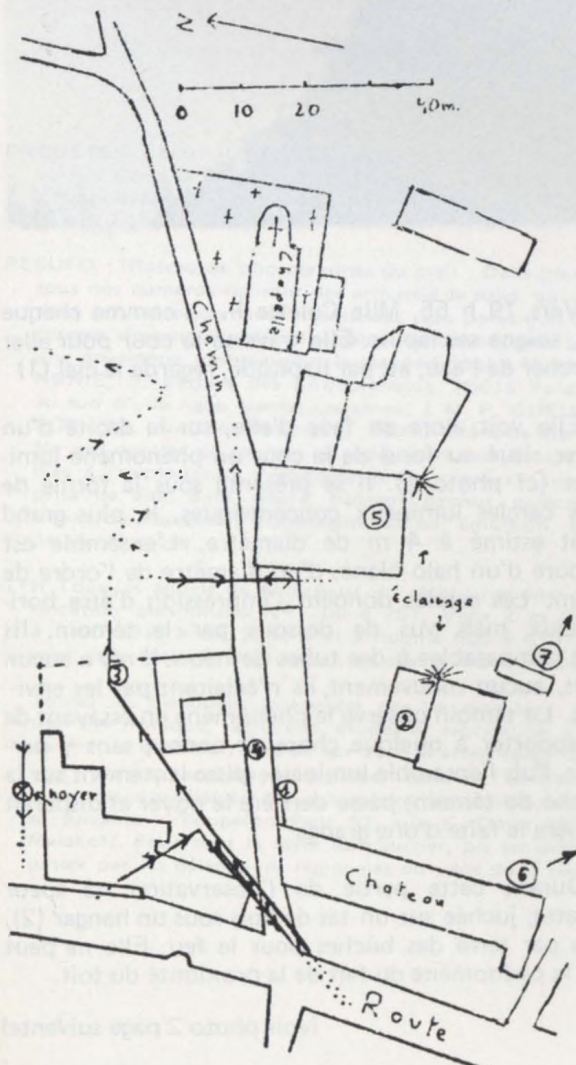
Tant que le phénomène reste immobile Colette ne juge pas utile de déranger sa soeur. Quand il se déplace, elle veut le suivre mais elle ressent une impression de malaise et n'ose pas y aller seule. Elle appelle Lucette qui ne l'entend pas à cause du bruit des bûches tombant sur le sol.



photo2 : prise du chemin près de 1 montrant la hangar où était Lucette (2) et le mur de Colette (1)

Près de Chalais (16)

08/02/74 vers 20h00



« Je l'ai appelée plus fort et à ce moment là, la chose est revenue au dessus du toit et s'est immobilisée sur la cour, plus haut que les fils électriques. A ce moment là il n'y avait plus de halo ». (Les témoins pensèrent par la suite que cela était peut être dû à l'éclairage puissant de la cour).

« C'était devenu ovale et entièrement lumineux mais n'éclairant rien du tout. Cela ne faisait pas mal aux yeux. Alors j'ai appelé ma soeur ; le temps qu'elle descende, ce truc s'est mis à bouger et est parti vers la route. J'ai pensé qu'elle ne le verrait pas; je voulais partir avec elle sur la route pour voir où ça allait.»

Lucette arrive alors et trouve Colette cachée derrière le mur sur le bord du chemin, la tête penchée à l'extérieur pour voir le phénomène. Elle ne s'était pas rendue compte de cette position prise durant l'observation.

« Elle arrive et à ce moment là, le truc est revenu et s'est immobilisé encore au-dessus de la cour, à la même hauteur.

- Regarde ! Qu'est ce que cela peut-être !
- C'est une lampe, tu vois bien que c'est une lampe !
- Que veux-tu qu'une lampe fasse là ?

Elle prend la course, avec sa lampe torche on a fait des essais sur le ciel, ça ne donnait rien. Elle est allée faire des essais derrière le hangar (3) pour ne pas être gênée par les lumières de la cour. Cette chose s'est déplacée derrière elle et est partie derrière le hangar.

Moi, je suis restée là. Et ma soeur est allée chercher mon frère qui est assez sceptique. Je n'y serais pas allée car j'aurais eu peur qu'il se moque de moi.»

Lucette court chercher son frère dans les étables (5), tandis que Colette avance en (4).

« La chose s'est rapprochée (venant du nord) et s'est immobilisée au dessus du chemin du cimetière. Je me trouvais donc seule, la chose s'est alors abaissée verticalement, plus bas que le toit (voir photo couverture) et moi je me suis accroupie. Je ne la quittais pas des yeux et pourtant, soudain, je ne l'ai plus vue.

Je me disais, quand ils vont revenir tous deux, qu'est ce qu'ils vont dire !

- Tu le vois toujours ?
- Non je ne vois plus rien !

On s'installe là tous les trois (4), et puis alors en glissant, c'est arrivé au dessus de la cour (du sud), et ça s'est immobilisé au dessus du chemin. Mon frère l'a regardé puis est parti chercher le domestique. Ma soeur et moi sommes restés ici, c'était immobile ; puis tout à coup, on ne le voit plus. . . Ils arrivent tous les deux (le frère et le domestique), même chose, on ne voyait plus rien et au bout de quelques secondes ce truc est encore arrivé par dessus le toit de la maison et s'est arrêté là (venant du sud, il revient au même endroit, au dessus du chemin).»

Dominique et Lucette voient alors le phénomène avec l'apparence du début de l'observation c'est à dire sous la forme de cercles concentriques, mais cette fois dotés des couleurs de l'arc en ciel. Colette ne se souvient pas de ce détail.

Puis le phénomène change d'aspect. Pour Colette et sa soeur il s'agit de trois points lumineux disposés en triangle (la pointe vers le haut). Pour Dominique, cela a plutôt l'aspect d'un cône ; mais l'évolution est décrite pareillement :

Les points lumineux «s'éteignent» et se «rallument» simultanément et avec rapidité, dans le ciel, à gauche puis à droite, sur une largeur d'une centaine de mètres, comme s'ils délimitaient les extrémités d'indivisibles zigzags. Puis le phénomène se retransforme au dessus du chemin, en cercles concentriques de différentes couleurs et disparaît en partant très rapidement dans l'alignement du chemin au nord est. L'observation est terminée, elle a duré une demi heure environ.

COMPLEMENTS

+ Lucette, au début de l'observation n'est pas venue tout de suite car elle pensait que Colette l'appelait parce que des lapins s'étaient échappés.

+ La mère des témoins a entrevu le phénomène de son fauteuil, par la fenêtre de la salle à manger.

+ Lorsqu'il arrive face au phénomène, le domestique, Polonais, regard un moment et dit : «Oh non, non ! Y a personne ! ! » Il recule et part, les autres témoins n'avaient pas eu l'idée que cela puisse être habité ou non.

+ Dominique avait aperçu quelque chose de lumineux derrière des arbres de la propriété vers 19 h00. Cette vision fugitive l'avait intrigué.

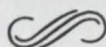
+ Dominique était le seul membre de la famille à écouter le quart d'heure de J.C. Bourret dans «Pas de panique».

+ Pour Colette, le phénomène semble irréel durant la majeure partie de l'observation, jusqu'à ce qu'il prenne la forme de trois points lumineux, où il paraît mécanique en quelque sorte.

+ Les témoins ont pensé après l'observation que le phénomène semblait suivre leurs agissements et au début de l'observation réagissait aux voix.

Il n'y a pas eu de réactions animales.

Deux autres observations ont eu lieu au même endroit par la suite.



Seconde observation

LIEU

La cour en (6)

DATE

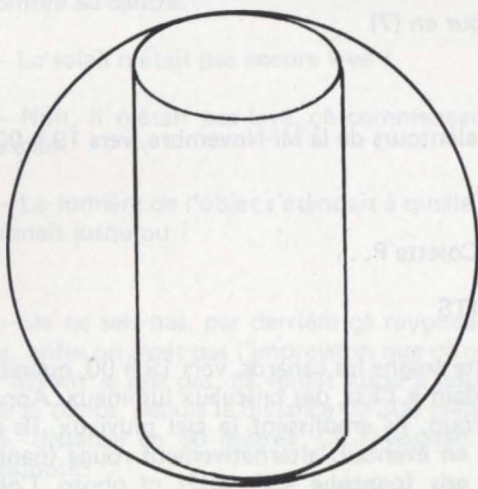
18/02/74 à 06 h 45

TEMOINS

Mlles Colette et Lucette P. . .

LES FAITS

Colette sort rejoindre son frère qui se trouve déjà dans les étables. Le vent pousse très rapidement des écharpes de brume dans le ciel clair. Sur les marches du perron, le témoin voit une immense boule de brouillard rouge, au Sud-Est. Au milieu de cette boule, elle distingue quelque chose de cylindrique, verticale, de la couleur des braises (pantone warm red), cf dessin. Colette montre à sa soeur le phénomène immobile et court chercher son frère. Celui-ci sort un instant et déclare : «tu vois bien que c'est la lune». Colette, peu convaincue, observe encore un moment le phénomène puis vaque à ses occupations, pensant qu'elle pourrait poursuivre son observation après son travail, vue l'immobilité du phénomène.



Chalais le 18.02.74 (06^h45)

Vers 07 h 05, ressortant de l'étable, Colette ne voit plus rien, à cause (?) du brouillard plus épais. Sa soeur Lucette avait depuis longtemps cessé de regarder le phénomène, étant retournée à ses occupations.

COMPLEMENTS

Colette situe le phénomène à une quarantaine de kilomètres, entre Périgueux et Bergerac, ce qui semble aux enquêteurs nettement surestimé.

(Suite bas de page 22)

C'est à la suite de la lecture des « nouvelles récentes » dans L.D.L.N. n° 159, page 26, que je découvrais l'information suivante, parue dans le « Courrier de l'Ouest » du 3 Août 1976.

« A 6 h 30 du matin à Malakoff (commune de Chateaneuf sur Charente) Mr et Mme Sardin ont observé de la fenêtre de leur appartement une lumière blanche très dense au-dessus de la vigne à 50 m de la maison. La boule, de près de 2 m de diamètre, avançait vers la ferme à une hauteur de 50 cm environ. Les témoins effrayés, voyaient « Malakoff détruit ». Puis le phénomène disparut au bout de quelques secondes. D'autres témoins ont pu entendre également le bruit de l'apparition. Aucune trace ne fut retrouvée ».

Suite de la p. 21. CHALAIS (Charente)

Troisième observation

LIEU

La cour en (7)

DATE

Aux alentours de la Mi-Novembre, vers 19 h 00

TEMOIN

Mlle Colette P. . .

LES FAITS

Colette soigne les canards, vers 19 h 00, quand elle voit soudain à l'Est, des faisceaux lumineux. Apparus tout à coup, ils emplissent le ciel pluvieux. Ils sont disposés en éventail, alternativement rouge (pantone 185) et gris (pantone 431, 432) cf photo. Colette appelle Lucette qui soigne ses lapins, mais celle-ci trop loin ne peut l'entendre.

Soudain le phénomène disparaît. Colette ne voit plus rien. Au bout de quelques instants, elle distingue comme un incendie à l'horizon, sur la colline d'où venaient les faisceaux. Une grosse masse rouge de flammes s'élève verticalement dans le ciel. Puis la masse prend la forme d'un nuage horizontal rouge. Celui-ci s'avance vers le Nord et disparaît de la vue du témoin, caché par les étables.

Quand Lucette rejoint sa soeur, le nuage est parti. Colette pense qu'il ne pouvait s'agir d'un vrai nuage dans la mesure où, par temps pluvieux le vent souffle de l'Ouest ou du Sud-Ouest.

Je profitai d'un séjour en Charente pour rencontrer les témoins de Malakoff. C'est le 3 Décembre 76 que je fus reçu par Mr Sardin, suite à des ennuis techniques, je dus me résoudre à revenir le lendemain. C'est là que fut enregistrée l'enquête qui va suivre.

Je précise que Mr Sardin est un homme jeune, solide paysan, dirigeant avec ses parents une exploitation importante. Il m'a paru intelligent, ayant les pieds sur terre et l'esprit vif.

Je fus parfois surpris de ce qui me fut dit, certains points sont déroutants, mais on retrouve aussi des éléments « classiques » des apparitions O.V.N.I.

— Celà s'est passé à quelle heure ?

— A 6 h et demie par là. Le 1er Août 1976.

— Qu'est ce qui vous a fait prendre conscience de la présence d'un objet ? un bruit, de la lumière à travers les volets ?

— Il n'y a pas de volets ; c'est le bruit qui nous a fait lever, en même temps il y avait une lumière qui éclairait fortement dans la chambre enfin . . . on a pas prêté tellement attention. Mais, on a pensé surtout à un camion qui montait, ça faisait un bruit étrange, un bruit très fort, et plus ça avançait évidemment plus ça faisait de bruit, bon alors ma femme s'est levée et puis c'est là qu'elle a commencé à crier. Je me demandais ce qui lui arrivait, alors moi j'ai fait un bond du lit, puis j'ai vu ce truc là.

— Et vous l'avez vu à quelle distance la 1ère fois ?

— La première fois, oh, peut-être à 300 mètres.



Pris de la fenêtre du témoin l'objet était au centre de la photo à gauche les pylones. (Photos G. Durand).

— Cela se situe où, vu d'ici ? (chambre des témoins)

— En bas de l'allée qui monte vers la ferme . . . un petit peu avant. Ça a disparu à cinquante mètres de la maison. Je l'ai vu pendant 200 mètres à peu près.

— La vitesse de la chose était de quel ordre ?

— La vitesse on avait calculé à peu près 30 secondes, ça faisait du 30 km/h. Ça aurait été la même vitesse qu'un camion qui monterait dans le chemin.

— A part votre femme et vous personne ne l'a vu ?

— Si, une autre personne l'a vu, mais je sais pas qui c'est, mais à 7 ou 8 km de là, elle nous l'a dit après, parce qu'on la rencontrée comme ça, elle a vu la lumière mais n'a pas entendu le bruit. Mais le bruit a été entendu par tous les voisins.

— J'oubliais, d'autres gens on vu la lumière, vers Jarnac, ils étaient en voiture et revenaient d'un mariage.

— Jarnac est à combien de km ?

— 15 km environ. Mais l'autre personne qui a bien vu la lumière sur Malakoff, a pensé à des éclairs. Les heures sont les mêmes.

— Le bruit a été perçu à combien aux alentours ?

— 1 km à la ronde, même peut-être plus, enfin un bon km à vol d'oiseau, oui.

— L'objet, la chose, semblait solide ?

— Oui, avoir une certaine forme.

— Ce n'était pas flou ?

— Non, non, c'était distinct.

— Et la taille ?

— On l'a évaluée à deux mètres sur trois.

— Dans quel sens ?

— Deux mètres vertical, sur trois horizontal.

— Il circulait à combien au-dessus de la vigne ?

— Ça c'est difficile, 50 cm, deux mètres à deux mètres 50 du sol.

— Il n'y avait pas de perturbations sous l'objet, les feuilles n'étaient pas agitées.

— Tout paraissait normal dessous.

— L'objet semblait-il avoir un volume, cela ne ressemblait pas à une image de télévision, une image plate ?

— Oui, oui, on avait l'impression d'un volume.

— Sa couleur exacte ?

— Feu, feu, jaune orangé.

— Et le rayonnement qui l'entourait ?

— Jaune blanc, comme une lampe.

— Vous m'avez dit hier que cet objet était plus sombre en son centre ?

— C'est à dire il tournait sur lui-même et on voyait davantage de lumière autour qu'au centre. C'était tout éclairé, mais au centre c'était plus foncé.

— C'était au centre de l'objet comme s'il avait été translucide ?

— Au centre, oui, s'il était translucide, si, un peu, on aurait dit.

— L'objet était en face de vous ou décalé sur le côté ?

— En face, oui.

— Le noyau, «l'obscurité», était compact ou difus flou ou distinct ?

— Ça paraissait plutôt flou, on distinguait une masse sombre au centre.

— Le soleil n'était pas encore levé ?

— Non, il n'était pas levé, ça commençait juste à faire clair.

— La lumière de l'objet s'étendait à quelle distance rayonnait jusqu'ou ?

— Je ne sais pas, par derrière ça rayonnait pas du tout, enfin on avait pas l'impression que ça rayonnait, par devant je sais pas, ça venait jusqu'à nous, depuis tout le temps, depuis la distance de 300 mètres jusqu'à la distance de 50 mètres. Ça rayonnait très loin je suppose.

— Et sur les côtés, ça rayonnait aussi ?

— Oui, mais pour dire la distance, nous on était fixé là-dessus. (l'OVNI)

— Au loin les coteaux étaient visibles ainsi que les autres vignes plus proches ?

— On avait un champ d'action réduit, mais là, je peux pas vous dire, peut-être mais j'en suis pas sûr.

— Hier vous m'avez parlé d'un curieux phénomène qui s'est produit durant l'observation. Normalement vous n'auriez pas dû voir l'objet ?



La vigne survolée par l'objet et les pylones HT (Photo G. Durand)

— Oui, le rayonnement faisait disparaître les arbres, la haie de lauriers, les vignes on ne voyait plus rien.

— Ce phénomène ne vous a pas surpris, normalement vous avez une vue restreinte par les lauriers.

— Si, si, mais sur le moment on est pratiquement hypnotisé, moi j'ai absolument rien fait, j'ai juste regardé c'est tout, j'avais l'appareil photo, là sur le frigo, j'aurai pu venir le chercher, j'ai absolument rien fait, j'étais tellement entraîné de regarder ça, on voyait que ça quoi absolument rien d'autre.

— Tout ce qu'il y avait autour de l'objet disparaissant, on voyait quoi à la place ?

— Rien . . . si, la lumière.

— Le sol n'était pas visible ?

— Non rien du tout.

— Revenons au bruit. Il ressemblait vraiment au bruit d'un camion ?

— Non, ça paraissait le bruit d'un camion, on aurait dit . . . il y a un voisin, lui il croyait à un paquebot qui partait. (Rires)

— Evidemment, il faut dire que c'est pas le coin !

— Non, l'autre là-haut, il croyait que c'était la chaudière du chauffage central qui explosait. Vous voyez c'est un bruit assez barbare, pour moi c'est le bruit d'un camion de trente tonnes, qui marchait sur trois pattes, si vous voulez un bruit de chenilles, un bulldozer qui se balade avec des chenilles, mais qui marche sur trois pattes, enfin . . . qui a trois pistons qui tournent au lieu d'en avoir quatre, un bruit saccadé, ferraillé.

— L'objet se déplaçait de façon rectiligne, il ne s'est pas déplacé à droite ou à gauche ?

— Non, à venir sur nous. Alors je commençais à avoir peur, car s'il continuait comme ça, je ne savais où allait passer la maison, à cette hauteur là, ça pouvait tout ébouillier (casser, détruire).

— Je vous avais déjà demandé hier, si l'objet était du même volume à l'extrémité du champ, que lors de sa disparition, il avait augmenté de volume ou pas ?

— Ça, je ne sais pas ? c'est difficile, d'autant plus que sur le moment j'ai pensé à un phénomène électrique, comme il y a deux lignes à haute tension qui passent, je me suis dit c'est un fil qui est tombé, qui touche l'autre. Et puis, bon, alors après, j'ai vu que ça s'approchait j'ai pensé à un avion en feu qui s'écrasait, puis quand j'ai vu que ça suivait toujours la même hauteur, il a bien fallu penser à autre chose, puis après bon, plus ça s'approchait plus je le voyais distinctement. Le fait de dire que c'était plus gros au départ ou à l'arrivée ?

— Après vous n'aviez pas peur de revoir cela ?

— Non, il me semble que si je le revoyais, je courrais après pour voir ce que c'est. Mais non, le soir j'avais un peu peur d'en voir un près de la voiture, mais ça se referait au même endroit, je courrais pour voir. J'aurais peut-être tort, je sais pas.

— Vous n'aviez jamais vu de phénomènes semblables ?

— Non.

— Vous en aviez quand même entendu parler ?

— Oui, bien sûr.

— Qu'est ce que vous pensiez des gens qui en avaient vu ?

— Faut le voir pour le croire. C'est à dire, si, je pensais que ça existait, avec tous les gens qui le disent il y a un pourcentage de vérité. Mais ça paraissait bizarre. Maintenant ça paraît plus logique.

— Quelle a été la réaction des gens du voisinage ?

— Les gens du voisinage, aux alentours, eux ils l'ont cru facilement parce qu'ils avaient entendu le bruit, et que ça les a tous réveillés, il y en a même qui sont sortis pour voir ce que c'était . . . j'ai l'impression que le bruit on l'entendait fort ici mais on l'entendait aussi fort à un kilomètre . . . pour que ça ait réveillé tout le monde. Les autres il y en a qui l'ont cru et d'autres qui ne l'ont pas cru.

— Votre aventure est parue dans la presse, elle a été prévenue par qui ?

— Je sais pas, ça s'est fait bizarrement, moi j'étais pas là, mais . . . puisque il y avait un voisin, qui avait quelque chose, un incendie dans les vignes, il y avait la presse et puis les gendarmes ont dû lâcher une parole, quelque chose comme ça et les journalistes

étaient là , alors après . . . mais c'est pas nous qui les avons prévenus.

— La Gendarmerie est venue ?

— Oui, mais le jour même là, parce qu'on les avait prévenus, aussitôt. On a été les voir à huit heures, on leur a dit, ils sont venus, ils ont fait une enquête et ils ont pris nos déclarations, et c'est tout.

— A part la végétation, des éléments d'autres natures avaient-ils disparu, des objets métalliques par exemple ?

— Y en a pas . . . enfin, si, les fils de fer de la vigne.

Tout avait disparu, on voyait bien derrière, on voyait dessous l'objet mais devant on voyait absolument plus rien du tout, comme si ç'avait été le vide.

— La cour baignait dans la lumière aussi, la couleur des objets était normale. (une voiture était garée dans cette cour).

— Toujours la couleur normale, éclairée par la lumière de l'objet.

— Quelle impression donnait cette transfiguration du paysage habituel ?

— Comme s'il y avait rien devant nous, l'objet on le voyait au loin, mais comme ça éclaire tout, ça traverse tout, on avait l'impression d'être au bord d'une falaise, avec absolument rien. . . enfin, une falaise même pas, comme si la Terre était carrée . . . d'être au bord de la terre avec le vide autour et puis cet objet là, c'est tout.

— Et autrement, vous n'avez pas eu, après l'apparition, à vous ressentir physiquement de votre aventure ?

— Non, pas spécialement, les yeux qui piquaient un petit peu le soir.

— L'objet était éblouissant ?

— Non, pas du tout.

— Et sur les animaux, les chiens . . .

— Ils n'ont absolument rien dit, ils ont plutôt eu peur, comme si on les avait battus. Ils ne disaient absolument rien.

— Vous les avez emmenés sur les lieux après ?

— Non, on ne les a pas emmenés, on aurait dû le faire . . . Ils étaient tous attachés, tous dans leur niches comme si, des fois . . . ça nous arrive de les battre quand ils ont fait une bêtise, et bien on aurait dit comme s'ils allaient être battus . . . peur d'être battus.

— Autrement rien ? . . .

— Les poules ont eu peur, et il y a eu une baisse de ponte pendant deux jours, elles ont pondus 1000 œufs de moins pendant deux jours.

— Sur la végétation, il n'y a rien eu ? pas de traces ?

— Non.

— La vigne a donné normalement ?

— Oui.

— Le raisin était mangeable ?

— Absolument rien de ce côté là, on a mangé du raisin.

— Et le sol, rien sur le sol ?

— Rien, on y a été aussitôt, là, on a été voir aussitôt dès que ça a disparu. J'avais des cousins qui étaient là, on a tous été voir. Aucune trace, rien du tout, les feuilles étaient vertes, bien belles, et pourtant ça a longé la vigne pendant 150 mètres environ.

— Quand vous êtes sortis, il n'y avait pas de sensation de chaleur ou de froid inhabituel ?

— Tout paraissait normal comme si rien s'était passé.

— L'objet a disparu de quelle façon ?

— On l'a pas vu disparaître.

— C'est à dire ?

— On l'a pas vu du tout, comme si vous êtes là en ce moment, je vous regarde, maintenant je vous vois plus.

— Comme une lampe que l'on éteint ?

— Voilà c'est ça. Tout a disparu le bruit et la lumière.

— C'est votre père qui m'a dit hier qu'après, dans le ciel vous aviez vu quelque chose ?

— Oui, mais plus tard, après, enfin . . . quand on est sortis, dans le ciel, on a vu une traînée rougeâtre de à peu près un mètre de large (subjectif) mais ça pouvait être une bande de nuage éclairée par le soleil qui se levait.

— Pouvez-vous comparer cela avec quelque chose de commun, l'objet de par sa forme, sa couleur, quelque chose de la vie courante ?

— Un ballon de rugby, c'est tout ce qui ressemble le plus, quoi, en plus gros bien sûr.

— Sa luminosité vous a fait penser à quoi ?

— Je vous ai dit, au premier abord, j'ai pensé à un avion qui s'écrasait, qui était en feu.

— La couleur était unie, pas de différentes couleurs ?

— Au centre.

— A part le centre ?

— L'objet en lui-même, la couleur était unie, à part le centre plus foncé. Mais enfin, je vous dis ça diffusait des faisceaux lumineux tout le tour.

— C'était vraiment des faisceaux ? j'arrive pas à imaginer tellement, la lumière était diffuse autour. Il y avait des endroits sans lumière ?

— Non, mais il y avait des endroits où c'était plus clair que d'autres.

— La lumière donnait moins . . .

— Là, vous le verriez ici, à la maison, bon, heu . . . ça fait comme je sais pas moi . . . On voyait bien la forme des faisceaux qui s'en allaient comme ça quoi, qui rentraient dans la maison. Ça traversait tout. Mes parents d'ailleurs eux ont vu les faisceaux lumineux, les contrevents étant fermés. Ils ont vu la chambre s'éclairer d'un seul coup, ils voyaient bien, exactement comme nous, mais nous on n'avait pas de volets eux ils en avaient, ils voyaient bien comme quelque chose qui tourne, c'est éclairé à un moment et pas à un autre.

— Les faisceaux tournaient dans quel sens ?

— Horizontal, comme ça . . . les aiguilles d'une montre.

— Quelles ont été vos réactions ? votre femme ?

— Elle a crié, elle a eu peur. Moi aussi d'ailleurs, j'étais bloqué sur place.

— Justement, vous n'étiez pas paralysés ? vous pouviez bouger ?

— Non, non j'aurais pu bouger.

— C'était par la peur ?

— Je pense, je suppose. Mais tout le temps du phénomène j'ai pas bougé, j'aurais certainement pu bouger ; enfin je sais pas j'ai pas essayé.

— Vous avez parlé entre vous ?

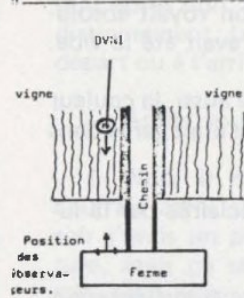
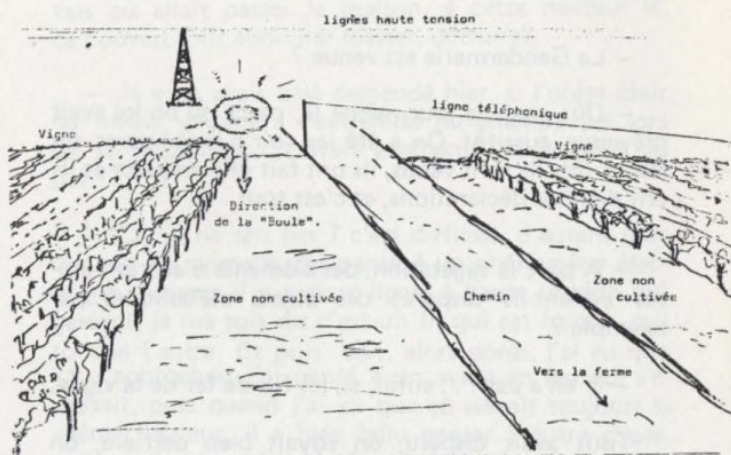
— Si, si on parlait . . . alors si on parlait on aurait pu bouger.

— Il y a eu combien de témoins ici dans la ferme ?

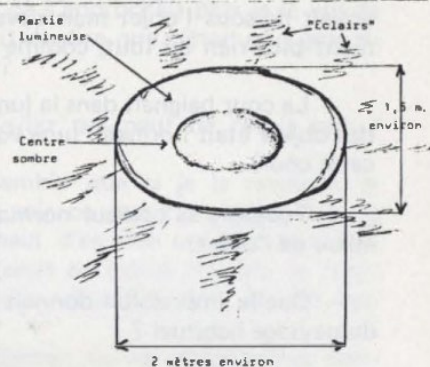
— Visuels, deux, auditifs, six.

— Pas d'exception.

PHÉNOMÈNE (tel que l'ont vu les témoins depuis leur fenêtre)
(Perspective)



Les lieux.
(Vue de dessus.)



L'O.V.N.I.

caractéristique : pivotait sur lui-même. & bruit semblable à celui que produit un moteur de canon tournant sur 3 cylindres

M. Francis DUCOURET, a de son côté, fait une enquête, qui corrobore la présente. Nous publions ci-dessus ce dessin exécuté par lui.

— Non, il y en a qu'un qui dormait profondément, qui l'a moins entendu, mais ça l'a réveillé quand même parce qu'il croyait que c'était le moulin à café qui tournait. Le bruit pourrait ressembler à ça.

— Votre description du phénomène est identique à celle de votre femme ?

— Oui, quand la Gendarmerie est venue, elle nous a interrogés séparément, c'était exactement la même chose.

— Vous n'avez pas eu l'impression que ça faisait longtemps que l'objet était là, avant que vous ne le voyiez ?

— Ça, je sais pas.

— Il bougeait tout le temps, quand vous l'avez vu, il bougeait déjà ?

— Oui. Moi j'ai pensé que c'est arrivé avec le bruit.

— Le bruit a été entendu combien de temps avant de voir l'objet ?

— Je sais pas, ça va vite.

La partie enregistrée de ma rencontre avec Mr Sardin est finie. Par la suite je partis prendre des photos alors que je prenais une photo depuis l'emplacement des témoins, Mr Sardin se souvint d'un détail dont il me fit par :

— « Quand on a été voir au bout du chemin, on a vu les deux fils de la ligne à haute tension qui vibraient sur 50 cm. Celle du milieu uniquement les fils vibraient et grésillaient ».

Un détail me paraissait toujours assez obscur, les faisceaux étaient-ils émis par une source précise ? Suivant Mr Sardin les faisceaux sortaient de l'objet sans que l'on puisse détenir une origine précise sur ou dans l'objet.

COMMENTAIRE : d'Yves GERSANT

La caractéristique essentielle du phénomène décrit réside en la lumière d'un type particulier émise par l'objet. Nous semblons nous trouver en quelque sorte en présence des rayonnements para-lumineux (pour reprendre la terminologie utilisée par l'équipe G.A. B.R.I.E.L. dans *Ouranos*) si souvent décrits dans les observations et qui semblent défier les lois connues de l'optique.

On remarque surtout que les rayonnements lumineux émis par l'objet ne semblent pas affectés par la matière qui s'interpose entre la source d'émission et l'observateur. La matière est traversée sans vergogne, comme si de rien n'était, au point qu'elle semble ne plus exister. L'absence d'ombre semble totale.

On peut interpréter ce rayonnement comme différent de la lumière au sens où nous l'entendons habituellement. Il pourrait s'agir d'un rayonnement d'un type spécial qui affecterait directement le circuit optique humain, au niveau de l'œil, du nerf optique ou du cerveau, par induction par exemple, et qui serait perçu comme un rayonnement lumineux à proprement parler, bien qu'il en diffère par son aspect physique et qu'il obéisse à des lois optiques différentes. La matière serait donc perméable à ce rayonnement dont l'originalité ne s'arrête pas là, comme des récits antérieurs nous l'ont montré.

On peut noter, sur un plan plus psychologique, que le témoin affirme s'être senti comme au bord d'un gouffre, comme si l'univers habituel qui l'entourait avait cessé d'exister, pour le laisser en quelque sorte en tête à tête avec cette chose qui semble exercer une certaine fascination, et qui semble bien destinée au témoin, vers qui elle s'avance bien en face pour disparaître devant lui.

neuf objets observés

près de La Selle en Hermois (Loiret)

A toutes fins utiles, ma femme et moi tenons à vous signaler l'observation suivante que nous avons faite simultanément le dimanche de Pentecôte, 6 juin courant.

Nous étions au lieu-dit : « Le Moulin à Vent », tout proche de l'agglomération de la Selle-en-Hermois ; il était environ 15 h 40, ciel absolument pur, et vent assez vif venant de l'est.

Ensemble, nous avons vu ceci : d'abord, ce qui semblait être des « ballons allongés » brillants au soleil, d'altitude et de dimensions difficiles à évaluer, mais nettement visibles.

Le groupe suivait une direction Ouest-Est, pour nous, approximativement, - Griselles - Chuelles - à une vitesse relativement lente, celle d'un avion moyen à hélice.

Nous observions cet étrange cortège, en échangeant nos observations, pour mieux les confirmer.

Ma première impression fut celle d'un cortège de ballons sonde, brillants au soleil, car j'ai plusieurs

fois assisté à des départs de ballons-sonde en station météo. Mais impression aussitôt démentie, car ces objets volants suivaient un trajet en sens presque opposé à la direction du vent. Nous allions avoir aussitôt une confirmation plus absolue de ce démenti. En effet, modifiant successivement leur direction ces objets volants exécutèrent plusieurs circuits circulaires chacun exécutant deux lents demi-tours successifs, ce qui nous permit d'observer leur forme de court cylindre aux deux extrémités arrondies, apparemment hémisphériques, en même temps que des reflets métalliques en précisaient mieux la forme.

Au cours des deux ou trois circuits exécutés par ces objets s'éloignant et se rapprochant, nous pûmes en compter neuf, le temps de cette manoeuvre fut d'environ une minute, approximativement à la verticale du lieu-dit « La Maltournée », donc au-dessus des routes de Chuelles et de Courtenay.

Cette manoeuvre imposait donc : et capacité de direction et puissance motrice. A signaler qu'aucun bruit n'était perceptible.

Dans un ciel sans repères, il était difficile d'apprécier les dimensions de ces objets et leur distance,

approximativement, un ballon de rugby vu à une cinquantaine de mètres représente le volume sous-lequel nous avons observé ces objets. Leur couleur était très claire, et se «perdait» assez bien dans le ciel, comme sont les avions sous certains éclairages.

Après ce circuit général, tout l'ensemble continuait vers l'Est et disparaissait à notre vue.

Ce qui est certain :

- 1) l'heure : environ 15 h 40 ;
- 2) le nombre des objets volants : 9 ;
- 3) la direction Ouest-Est ;
- 4) l'absence absolue de bruit ;
- 5) Energie motrice et directrice démontrées par plusieurs circuits au-dessus d'un point choisi.

L'ensemble a été, pour nous, visible environ trois minutes, suivant une trajectoire pouvant être d'une vingtaine de kilomètres.

L'hypothèse ballon-sonde est à éliminer complètement.

Nous serions heureux que cette observation soit complétée par d'autres témoins ; et c'est pourquoi, nous en confions le récit à notre revue.

Jean GAUTIER - PARDE,

P.S. Informations complémentaires

Monsieur PAILLOUX, charcutier à Chuelles, et sa belle-mère, Madame GAUGUIN, habitant la région de Chantecoq, ont fait les observations suivantes : voici le récit de Monsieur PAILLOUX :

«Ce samedi soir 5 juin, ma belle-mère rentrait ses vaches à l'étable ; il était environ 9 h 50 lorsqu'elle aperçut au-dessus d'elle une grosse sphère extrêmement brillante.

Il y avait tout autour de cette sphère comme une couronne d'étincelles. C'était très lumineux. Puis le tout a disparu.

Ce dimanche soir 6 juin, Pentecôte, sortant de chez lui vers 11 h. le soir, Monsieur PAILLOUX remarquait une sorte de gros ballon, comme «éclairé de l'intérieur», et projetant une sorte de flamme de chalumeau d'une longueur comparable au diamètre de l'objet, mais dont la zone brillante n'était qu'à peu près la moitié extérieure de la longueur totale.

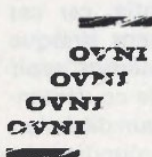
Monsieur PAILLOUX n'a pas eu le temps de prévenir les siens, l'objet disparaissait subitement, comme «éteint».

«Je le voyais - comme cela - «m'a-t'il dit, en éloignant ses deux mains d'environ 50 cm».

Dans ces deux observations, le silence était total.

A noter la présence à la Maltournée d'une tour de relais de la Radio.

J'ajoute que les observations d'avions me sont familières, étant breveté pilote.



Visites régulières d'ovni à Germigny des Prés (Loiret) par Jacques MANDORLA

2 cas distincts, tous dans le même village du LOIRET, GERMIGNY DES PRES, près de CHATEAU-NEUF SUR LOIRE, sont parvenus à ma connaissance après enquête personnelle. Le premier cas est le plus important car il manifeste un phénomène répétitif sur plusieurs jours alors que l'autre cas a été ponctuel.

CAS n° 1 - PHENOMENE O.V.N.I. A REPETITION

Date : du 3 au 20 Août 1975, tous les jours
Durée totale : plusieurs heures chaque fois, de 22 h à l'aube.

Nom du témoin principal : Madame France OLIVIA (pianiste, compositeur)

Temps : clair Température : chaude

LES FAITS :

Alertés par un ami qui prenait des cours de piano auprès du témoin, je suis allé interviewer ce dernier en Juin 1976 puis je suis allé enquêter sur place à la mi-October ce qui m'a permis de découvrir 2 nouveaux cas, sans rapport avec celui-ci, mais dans le même village.

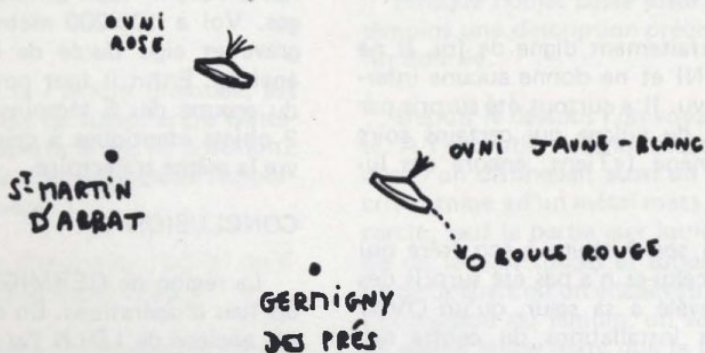
Le témoin organisait des concerts en Août 1975 à GERMIGNY DES PRES et avait pris l'habitude chaque soir de se promener après dîner avec un couple de Parisiens (que j'ai contacté mais qui est resté sans réponse) et un couple d'Allemands (qui a filmé le phénomène un soir : le témoin principal n'a, hélas, pas connaissance de leur adresse).

Chaque soir, pendant 17 jours, le témoin a assisté au même phénomène (Cette répétitivité fit baisser son intérêt au fil des jours car rien de nouveau se manifestait. Un seul soir, il y eut un évènement supplémentaire, comme nous allons le voir plus loin).

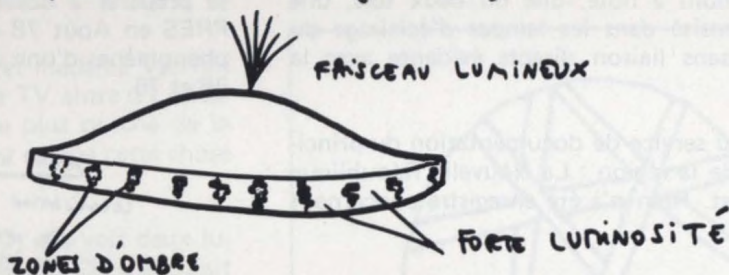
Chaque soir donc, apparaissaient 2 OVNI : surgis-

sant du ciel étoilé d'été, les 2 objets se stabilisaient à environ 500 mètres du sol, toujours dans un ordre préétabli : le premier OVNI de couleur rose, se plaçait au dessus de ST MARTIN D'ABBAT et le second de couleur jaune-blanc très lumineux («très difficile à regarder sans lunettes de soleil») au dessus de GERMIGNY DES PRÉS.

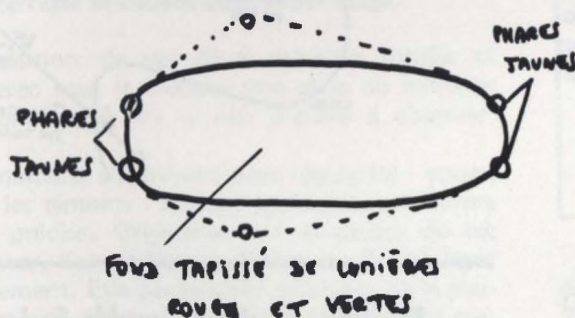
DESSIN N°1 PHÉNOMÈNE RÉPÉTITIF (AOÛT 75)



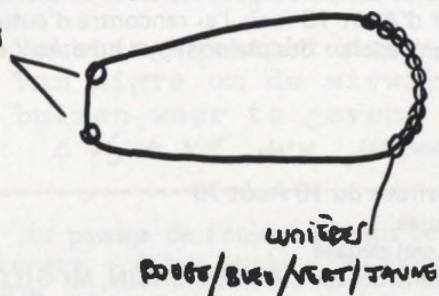
DESSIN N°2 FORME DES 2 OVNIS (AOÛT 75)



DESSIN N°3 OVNI AOÛT 76



DESSIN N°4 OVNI AOÛT 76



A part leur différence de couleur, leur forme était identique. Le témoin la décrira comme étant celle d'un «chapeau de curé» avec un faisceau lumineux qui jaillissait du dessus et une alternance de zones d'ombre et de lumière sur la partie inférieure.

Les 2 objets décrivaient d'incessants «sauts de puces» en carré puis disparaissaient soudainement vers le ciel puis revenaient quelques secondes plus tard. Ces départs successifs vers le ciel ont permis

au témoin d'apercevoir un autre phénomène : très haut dans le ciel «au niveau des étoiles» des lumières blanches alignées ayant la forme d'un 7 clignotaient dans un ordre non logique. Le témoin est incapable de dire s'il y avait une relation étroite entre les OVNI et ces lumières clignotantes.

C'est tout : le même phénomène s'est répété 17 jours avec «monotonie» sauf un soir (vers le 15-16 Août) où le ballet continu s'est enrichi d'une variante.

Du côté droit de l'OVNI jaune-blanc est sorti une boule rouge qui s'est dirigée vers la forêt d'ORLEANS où elle a disparu en semblant atterrir. La boule n'est plus réapparue.

CONCLUSIONS

1 - L'intérêt majeur de ces observations réside dans le fait qu'il y ait eu répétitivité (allant jusqu'à lasser le témoin qui attendait plus du phénomène après plusieurs jours). Les lumières clignotantes pouvaient-elles manifester la présence d'un vaisseau-mère ?

2 - Le témoin est parfaitement digne de foi. Il ne s'intéresse pas aux OVNI et ne donne aucune interprétation de ce qu'il a vu. Il a surtout été surpris par l'indifférence des gens du village qui certains soirs ont assisté au phénomène («Tiens, encore ces lumières»)

Le témoin a confié son histoire à son frère qui travaille à SACLAY : celui-ci n'a pas été surpris des événements car il a révélé à sa sœur, qu'un OVNI se serait approché des installations du centre nucléaire il y a quelques années et y aurait provoqué des pannes (je n'ai pas plus de précisions).

3 - Le phénomène a eu peu d'effets électro-magnétiques : le témoin a noté, une ou deux fois, une variation d'intensité dans les lampes d'éclairage du chemin, mais sans liaison directe évidente avec le phénomène.

4 - J'ai écrit au service de documentation du principal quotidien de la région : La Nouvelle République du Centre Ouest. Rien n'a été enregistré concernant ces événements.

5 - J'ai noté que l'endroit comprend de nombreux étangs. Je n'ai pu enquêter sur la présence éventuelle de failles.

6 - L'autre cas qui est venu à ma connaissance, l'a été lors de mon enquête sur place en Octobre 76. Je n'ai pas trouvé de témoins supplémentaires du phénomène répétitif d'Août 75 mais j'ai rencontré d'autres personnes ayant aperçu des phénomènes lumineux en Août 76.

CAS N° 2

Date : Aux environs du 10 Août 76

Heure : 22 heures

Temps : clair, ciel dégagé

Témoins : 5 dans un cas (Mme BOURSIN, Mr GILOTON, Mrs Philippe et Olivier LACARRIERE, Mr G. BOURSIN). Un, dans l'autre (Jean-Pierre PELLÉTIER).

LES FAITS :

A la ferme des BOURSIN située près de la vieille église de GERMIGNY DES PRES, 5 personnes ont observé un objet de 20 mètres environ qui avançait au dessus de Germigny en direction de St BENOIT SUR LOIRE. Cet objet a été aperçu aussi le même

jour à la même heure, par un jeune garçon situé à ST AIGNAN DES GUES (à 4 km de GERMIGNY).

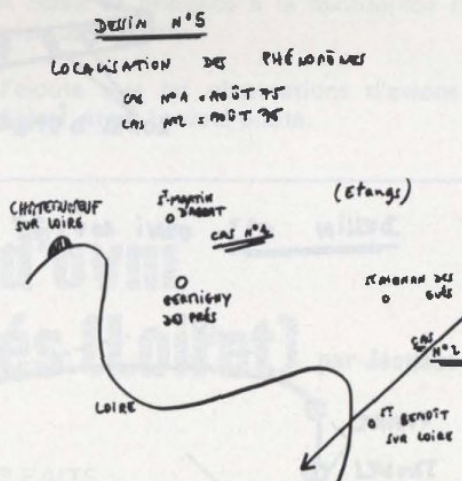
La description de l'objet varie selon les témoins :

- Groupe des 5 témoins : forme de cerf volant, 2 phares jaunes à l'avant, 2 à l'arrière. Lumières rouges et vertes dessous. Vol assez bas, lent et silencieux. Durée de l'observation : 5 à 6 minutes.

- Témoin isolé : forme elliptique, 2 phares jaunes à l'avant, feux arrière jaunes, verts, bleus, rouges. Vol à 100-200 mètres du sol. Sifflement assez grave et aigu durée de l'observation : 10 minutes environ. Enfin il faut noter que plusieurs personnes du groupe des 5 témoins ont revu, le surlendemain, 2 objets identiques à celui observé l'avant-veille, suivre la même trajectoire.

CONCLUSION

La région de GERMIGNY DES PRES à l'air d'être un lieu d'opérations. En recherchant dans des numéros anciens de LDLN j'ai pu noter le rapport des enquêteurs JAILLAT à propos d'une boule lumineuse près de CHATEAUNEUF SUR LOIRE (LDLN n° 151 de Janvier 76) Nos enquêteurs en poste dans la région pourraient peut être essayer d'en savoir plus et se préparer à observer le ciel de GERMIGNY DES PRES en Août 78 compte-tenu de la répétitivité des phénomènes d'une année sur l'autre, au mois d'Août 75 et 76.



**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

UITBERGEN

Belgique - le 9 mars 1977

Cette observation fut révélée par Johan Valcke, ami du témoin, à Julien Weverbergh. Ce dernier à son tour l'a communiquée à la SPW. Nos vifs remerciements aux témoins ainsi qu'à messieurs Weverbergh et Valcke pour leur collaboration.

Description des lieux

Uitbergen, commune de la Flandre orientale, est située à quelque 20 km à l'est de Gand, entre Watteren et Dendermonde. Sa superficie est de 6,48 km² pour 1551 habitants (1969). Les principales ressources sont l'agriculture et l'élevage.

Uitbergen est adjacent à Overmere, c'est ici qu'éclata la guerre paysanne le 12 octobre 1798.

L'important centre récréatif de Donkmeer (80 ha) jouxte les deux communes. C'est un véritable paradis pour les amoureux de la nature, sapinières, sports aquatiques pêche et camping.

L'observation

Avec leur fils Chris, monsieur et madame Van Migre sont assis devant l'appareil de TV entre 21 et 22 heures. La mère qui se trouve le plus proche de la fenêtre s'écrie tout à coup «Qu'est ce que cette chose là ?»

Dehors, en direction de l'O-NO, elle voit deux lumières blanches et brillantes. Aussitôt Chris se saisit de ses jumelles (des Viking 7 x 50) et se déplace vers la terrasse, la mère restant dans la chambre observe les événements tandis que le père - qui, pour les OVNI et autres n'y croit pas - ne se donne pas la peine d'examiner l'affaire de plus près. La dite pièce comme la terrasse se situent au premier étage.

A l'exception de ces deux lumières rondes et blanches avec sous le dessous une série de lumières rouges allongées, il n'y a rien d'autre à observer.

Le phénomène s'approche avec régularité - volant droit vers les témoins - laissant apparaître une forme discoidale précise. Originellement au-dessus du lac de Donkmeer, l'apparition se déplace en droite ligne horizontalement. Elle passe juste au-dessus de la maison des témoins, disparaît derrière le toit. Faisant partie d'une série d'habitation, il n'y a pas de fenêtres latérales à l'immeuble et l'objet ne put être suivi d'avantage. L'observation avait duré une bonne minute.

L'objet

Au début, seules deux lumières blanches et brillantes furent visibles. Plus grosses que des étoiles, le contour en était net. Sous celles-ci l'on distinguait différentes lumières brillantes et rouges : allongées et net-

tement distinctes les unes des autres. A bras tendu, cet ensemble pouvait avoir un diamètre évalué entre 5 et 6 cm (mesure faite à l'aide du goniomètre de poche LDLN).

Puisque l'objet passa juste au-dessus de la tête des témoins une description précise de la partie inférieure fut donnée.

Depuis le dessous l'on voyait un cercle bien délimité. A l'exception des lumières blanches déjà mentionnées l'on distinguait aussi un corps rectangulaire, décrit comme «d'un métal mat», «terne». La totalité du cercle, sauf la partie aux lumières blanches, était tendu de lampes rouges et tubulaires. Pour le reste l'on ne distinguait qu'un enchevêtrement de tuyaux. Selon l'expression du témoin, un véritable réseau de tubes, de même teinte mate que la partie rectangulaire, disposée horizontalement, verticalement et incliné. Selon Chris l'on distinguait le ciel au travers de cette structure. La mère décrit ceci par les mots «comme l'atomnium vu de loin».



Au passage de l'objet au-dessus de la maison, le diamètre - à bras tendu - fut évalué entre 15 et 20 m.

Données complémentaires

L'objet ne laissait aucune trainée derrière lui et à aucun moment un son ne fut entendu. Le soir, le silence est présent en cet endroit. Au cours du déplacement il n'y eut aucune variation de couleur.

Bien qu'un appareil photographique était prêt à être utilisé, personne ne pensa à s'en saisir. Ce n'est

qu'après que l'on songea à ceci. Aucune interférence sur le réseau électrique. L'appareil de télévision continua à fonctionner.

Plusieurs étoiles étaient visibles ainsi que quelques nuages (cumulus fractus) mais à aucun moment le phénomène sembla se déplacer derrière ces nuages. Pour cette époque de l'année le temps était très doux avec un vent léger de direction 5 à 50. Le degré d'humidité était élevé (70 à 80 %).

Un mois après les événements, les témoins ne se souvenaient plus du programme de télévision qu'ils suivaient. Selon ceci, il ne fut pas possible de préciser le moment, «entre neuf et dix heures».

Les témoins

Le père (42 ans) est représentant principal d'une firme de viandes et se déplace souvent à l'étranger.

La mère (50 ans) semble intéressée et se demande avec étonnement si quelqu'un d'autre n'aurait pas vu ceci.

Chris, le fils (14 ans) semble être encore sous l'influence de son ami Johan Valcke, de sept ans plus âgé et, qui s'intéresse depuis longtemps aux OVNI. Régulièrement ceux-ci ont des discussions sur le sujet. Chris suit des cours à Berlars montrant un intérêt marqué pour l'électricité.

Impressions . . .

Dans sa lettre datée du 19 mai, monsieur Julien Weverbergh se demande si (a) il n'y aurait pas une ligne aéronautique dans la région et (2) si des hélicoptères sont aperçus de temps à autre ?

Grosso modo, Uitbergen se situe en effet sur l'un des deux principaux corridors aériens du pays. En particulier celui de Liège qui passant au-dessus de Bruxelles se dirige vers le littoral. Dans ces couloirs les avions volent presque toujours à haute altitude. Selon les témoins presque jamais un avion ne passe ici à basse altitude.

Le club aéronautique le plus proche, un club pour parachutisme, si situe à Moortsele (15 km à vol d'oiseau d'Uitbergen).

Sauf pour des circonstances spéciales, telles les fêtes aquatiques vénitiennes (le troisième dimanche de juillet), il y a parfois des vols d'initiation pour hélicoptère.

A peu près à la même époque que la lettre de monsieur Weverbergh nous reçûmes de monsieur Jacques Bonabot, directeur de GESAG, une appréciation de cette observation.

Il se demande entre autre comment se fait-il que monsieur et madame Van Migro apportèrent si peu d'attention à l'observation de leur fils. Et, pourquoi

Chris ne les invita pas à se rendre à l'extérieur afin de jeter, eux aussi, un coup d'œil dans les jumelles ?

Notre ami remarque également à juste titre que c'est madame Van Migro qui la première aperçut les deux lumières dans le ciel O NO. «En relation avec ceci, il faut noter que Jupiter (magnitude - 1,7) était visible dans cette direction. Avec Vénus (- 4,3 ap.) ce sont les deux planètes les plus brillantes du moment. Jupiter se trouve près des Pléiades. Sont-ce les objets observés ?».

«Et, poursuit monsieur Bonabot» l'enthousiasme de. Chris n'a-t-il pas trouvé ici un nouvel élan pour renforcer sa conviction ?»

. . . et hypothèse de Cedric Heyndrickx

Dans le cadre de la précédente considération, l'hypothèse de Cédric Heyndrickx présentée déjà le 12 mai, mérite notre attention.

Madame Van Migro remarque brusquement les corps célestes brillants qui par réfraction sur la surface des eaux semble «bouger». Aussitôt elle en avertit son fils. Il ne faut pas perdre de vue ici que Chris était au courant du phénomène (via Johan Valcke) et qu'il désirait voir «quelque chose».

Une fois sur la terrasse Chris remarque les détails donnés précédemment. Remarquons son grand intérêt pour tout ce qui touche l'électricité, de ceci la structure de tubes (circuits électriques ? dont souvent le câblage est installé dans une tubulure). (1)

Par la suite il a, avec sa mère, consacré un long moment pour discuter de cette observation. Chris n'a-t-il pas alors suggéré des détails que sa mère n'aurait pas vus ? Elle aurait alors inconsciemment utilisé ceux-ci afin de soutenir son fils à l'encontre des moqueries du père !

Une telle hypothèse place l'observation sous un tout autre jour. Mais l'observation ne reste pas moins importante. Celui de nos lecteurs qui pourrait avancer une quelque solution peut toujours nous la communiquer.

Enquête Cedric Heyndrickx et Rudy De Groote
13 avril et 10 mai 1977.

(1) Au cours de ces dernières années une théorie a été avancée faisant état de la relation qui existerait entre l'activité professionnelle du témoin et ce qu'il observe. Julien Weverbergh remarque ceci dans son dernier ouvrage Ufonauten in opmars. Une observation typique pour ceci se retrouve dans la publication Lumières Dans la Nuit n° 156 (juin-juillet 1976) p. 16-18 : le 4 Août 1975 un joallier de Sartrouville voit un objet ayant pour forme celle d'un . . . collier (R.D.G.)

(extrait de SPW Tijdschrift (Studiegroep Voor Progressieve Wetenschappen) Uitbergen 9 maart 1977. Juin 1977, n° 2 page 10. SPW. Jesmijnstraat, 67. 9000-GENT. Belgique).

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

19-20 DECEMBRE 1977. POUANCE (Maine-et-Loire)

Plusieurs jours consécutifs et à des heures différentes, plusieurs personnes ont observé une grosse étoile ayant un trajet rectangulaire où elle s'arrêtait à chaque coin pour émettre des faisceaux lumineux verts, oranges et jaunes. Durant le phénomène la télévision aurait mal fonctionné.

(«Presse Océan» du 22/12/77)

LE 19 DECEMBRE 1977. ARINTHOD (Jura)

A 2 h du matin M. A. Ducreux a suivi pendant 25 mn, l'évolution d'une boule lumineuse rouge orangée surmontée d'une plateforme et munie d'une base composée d'un faisceau de couleur plus pâle dirigé vers le sol.

(Presse du 27/12/77)

LE 23 DECEMBRE 1977. PRES D'UZES (Gard)

A 21 h un vendredi soir, 2 jeunes filles, circulaient sur la route St Ambroix Uzès, quand elles aperçurent une lueur évoluant d'Ouest, en Est, au-dessus du sol. La lueur avait la forme d'une sphère lumineuse d'un blanc brillant qui était entourée de boules clignotantes rouges orangé formant une sorte d'anneau. Puis l'engin se dirigea vers le Sud et disparut. Les témoins ont eu des problèmes avec leur vélomoteur.

(«Midi libre» du 30/12/77)

LA NUIT DE NOEL. 1977. Entre ST HYPPOLITE DU FORT ET MONOBLLET (Gard)

Mme A.M. Poujol et ses 2 filles circulaient en voiture quand elles virent à 200 m une boule de couleur orange qui disparut rapidement en laissant une colonne de fumée noire.

(«Midi libre» du 30/12/77)

28 DECEMBRE 1977. GORDES (Vaucluse)

A 7 h 07, Mme Delorme fut soudainement réveillée par une lueur qui était une boule très brillante de 50 cm de diamètre environ, évoluant lentement à 30 m du témoin.

(«Le Méridional» du 7/1/78)

LE 31 DECEMBRE 1977. APT (Vaucluse)

Vers 19 h 15, M. Gauthier a vu un engin se diriger vers sa voiture et la suivre ensuite un moment à une cinquantaine de mètres de hauteur. Le témoin fut très effrayé. L'objet sphérique, rouge orangé laissait derrière lui une traînée blanche il éclairait fortement les environs. Plusieurs autres personnes auraient été témoins de ce phénomène.

(«Midi libre» du 4/1/78)

LE 3 JANVIER 1978. ESTIRAC (Htes Pyrénées)

Vers 18 h 15, sur la route de Maubourguet à Plaisance du Gers, MM. Lavedan et ses fils ont vu 3 points lumineux vert, orange, rouge, immobiles à environ 70 m du sol. L'objet a fait un demi-tour sur place et immédiatement une lueur orangée s'est éloignée vers le sud.

(«République des Htes Pyrénées» du 5/1/78)

LE 3 JANVIER 1978. ORANGE (Vaucluse)

Vers 8 h, Mlle I.C. a vu en compagnie de sa mère, une forte lumière au-dessus de la colline du St-Eutrope. Le phénomène s'est élevé en laissant derrière lui une traînée lumineuse, puis a disparu.

(«Le Provençal» du 8/1/78)

LE 4 JANVIER 1978. BONNIEUX (Vaucluse)

Vers 18 h 10, Mme Heckenrhot, en regagnant son domicile a vu 2 OVNI. De couleur blanc très brillant les engins immobiles quelques instants l'un au-dessous de l'autre se rejoignirent et disparurent derrière le Luberon.

(«Le Provençal» du 5/1/78)

LE 4 JANVIER 1978. LAMU (Kenya)

Vers 20 h 30 locales, un objet émettant une forte luminosité a décrit une longue trajectoire d'Est en Ouest pendant 3 mn.

(«Le Quotidien de la Réunion» du 6/1/78)

LE 5 JANVIER 1978. BARROUX (Vaucluse)

A 20 h 5 M et Mme Vigier, regagnant leur domicile, ont vu des lueurs éclatantes dans le ciel, «comme lorsqu'on soude à l'arc». L'observation dura 2 mn, puis l'OVNI disparut en direction d'Avignon.

(«Le Provençal» du 6/1/78)

LE 7-8-9 JANVIER 1978. MASSIF DE L'OBIOU (Isère)

Vers 20 h une vingtaine de personnes ont vu un objet de la taille de 2 fois Vénus, immobiles un moment, il reprit sa course (direction S/SE, SO/E) très haut dans le ciel. Pendant 3 jours consécutifs, l'objet fut visible pendant 1 h. («Dauphiné libéré» du 13/1/78)

LE 9 JANVIER 1978. LA BAULE (Loire Atlantique)

Un jeune automobiliste a observé 3 points lumineux et rapprochés, émettant des lueurs comme des éclairs de flash. Le phénomène dura 3 mn avant que les 3 points «s'éteignent» en dégageant une lumière rougeâtre. D'autres personnes purent assister au phénomène. On note que ce même soir des OVNI furent signalés en Ardèche. («Ouest France» du 12/1/78)

LE 10 JANVIER 1978. DIJON (Côte d'Or)

A 18 h M. F. Tournebize a observé de sa fenêtre un objet lumineux en direction N.O. pendant 10 mn, avant que celui-ci ne disparaisse. («Le Bien Public» du 11/1/78)

LE 11 JANVIER 1978. MEYRAGUES (Bouches du Rhone)

Plusieurs personnes ont vu pendant 5 mn, 2 OVNI en forme de cylindre, «d'1 m de diamètre et de 3 à 4 m de longueur, à 200 m d'altitude, et évoluant en formation ; ils disparurent en direction de la Durance. («Le Provençal du 13/1/78)
Le Populaire du Centre» du 16/1/78)

Date inconnue. PUIGMALOR (Palma de Majorque. Iles Baléares)

Tout était détraqué à la station spatiale de Puigmalor, tandis que les radars n'avaient jamais autant détecté d'OVNI en même temps. Les techniciens affirment que les récepteurs radio étaient brouillés et certains se mettaient en marche tout seul. («Le Parisien libéré» du 13/1/78)

LE 15 JANVIER 1978. LIMOGES (Haute Vienne)

Vers 20 h plusieurs personnes parmi lesquelles, M. Bussière ont vu une énorme étoile scintillante, multicolore (bleu, jaune, blanc, violet) évoluer irrégulièrement dans le ciel.

JANVIER 1978. TROISFONTAINES (Moselle)

Mme Chevrier a perçu dans le ciel un objet de forme étrange, muni de lumières vertes et rouges. Un écolier de Sarrebourg l'aurait également vu. Quant à M. A. Masson circulant en cyclomoteur près de Guebling, il aurait vu 3 OVNI émettant des lueurs blanches très vives, l'un d'entre eux l'aurait suivi pendant 2 km en émettant un faisceau lumineux. («Est Républicain» du 16/1/78)

SUITE p. 35

GTR (Groupement Technique de Recherche)

Appels de détecteurs : Nous avons reçu un certain nombre d'appels, mais toujours des mêmes N° de postes, ce qui prouve qu'une grande partie de ceux-ci errent lamentablement au fond d'un quelconque tiroir. Mettez vos postes en état de fonctionnement, nous allons reprendre la rubrique : appels de détecteurs.

Réseau national de détection

Pour agrandir ce réseau, car nous sommes avant tout un groupe de recherches : la recherche, le courrier, et la fabrication, ne peuvent faire bon ménage nous sommes arrivé à un point de saturation inexorable, donc il nous faut changer nos batteries, comment faire : avoir un responsable GTR régional (ne pas confondre avec le délégué régional).

Son rôle

Supervision, fabrication et implantation du dit réseau à l'échelon régional restant seul en relation avec le GTR pour la diffusion des plans et demandes de conseils. Le responsable s'il n'est pas de formation électronique, peut en avoir pour l'aider, et nous croyons que là est la meilleure solution.

Réseau téléphonique : Ce réseau doit être aussi à l'échelon départemental, celui-ci permet de mieux cerner le problème et d'avoir des relations, ce qui manque le plus en province (1).

Géologie-géographie. Mettre sur carte les cas de son département et nous en envoyer une photo-copie avec le détail nécessaire pour chaque cas, heure, année lieu, km par rapport à : ligne HT, aérodrome, etc. Mais seulement pour les cas à très basse altitude et atterrissage. Le GTR géologie s'occupant de les reporter sur carte (2).

A travers ce petit texte, qui j'espère vous a fait comprendre une partie des difficultés et des espérances du GTR, nous remercions tous les collaborateurs de province qui, malgré l'éloignement et les difficultés, apportent une aide efficace au GTR en montant de véritables réseaux de détections associés à un réseau téléphonique.

1 : beaucoup de personnes demandent à faire partie de ce réseau

2 : ceci afin d'éviter un double travail

(Suite de la page 34 : Nouvelles Récentes)

LE 20 JANVIER 1978. RONDONOPOLIS (Centre Ouest du BRESIL)

Manoël Roberto (11 ans) et son cousin Paulo auraient été enlevés par un OVNI. Manoël a été retrouvé à 500 km de son domicile. Il raconte qu'à l'intérieur de l'engin se trouvaient 8 hommes de petite taille, vêtus de rouge et portant des anneaux de fer sur la poitrine, ils ne parlaient pas. A l'heure supposée du retour de Manoël, des gens auraient vu dans le ciel un objet lumineux. L'enfant ne peut pas dire ce qu'est devenu son cousin.

(«Courrier Picard du 26/1/78)

Un professeur américain, Marley Rutledge, chef du département de physique à l'université du Missouri affirme avoir observé plusieurs fois des OVNI, les avoir photographiés et suivis aux télescopes et spectrographes. Ce scientifique connu comme rationnel et conservateur a fait des observations à très basse altitude et proches de lui. Il estime être de son devoir de dévoiler maintenant ce qu'il sait.

(«Le Parisien libéré» du 3/1/78)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON**



Courrier



A propos de «Une curieuse Affaire» (LDLN n° 167)

Je crois utile d'attirer votre attention sur le récit paru dans le numéro LDLN d'Août-Septembre 77 «Une curieuse Affaire» ayant fait l'objet de l'illustration de ce numéro et la série des «miracles» dits de FATIMA telle que la rapporté J. VALLEE dans un ouvrage «Le Collège Invisible» Editions Albin Michel.

Il y a à mon avis une similitude frappante entre ces deux phénomènes, aussi bien sur le plan matériel (nuages, rais lumineux, «moutons» ou fleurs blanches, etc...) que sur le plan spirituel (aspect religieux du phénomène Fatima et de la relation du témoin de la chaumette).

Et je pose la question : tous les prophètes et grands inspirés ayant fondé les religions que nous avons connues et connaissons encore n'ont-ils pas reçu leurs messages par l'intermédiaire de phénomènes (qui à mon avis font partie du mystère des OVNI) tels que ceux qui sont décrits par J. Vallée et par ce témoin de la Chaumette ?

Jacques Vallée et le seul auteur que je connaisse qui fasse ouvertement le lien entre notre irrationnel culturel (religion, légendes, folklore, etc...) et le phénomène OVNI. C'est un point de vue hardi et génial que je partage tout à fait.

Jean DENIMAL

annonce

J.P. SCHIRCH, Délégué Régional Belfort, recherche informations sur endroit exacte de l'observation prolongée, de Décembre 1973 à Avril 1974 au moins, à une trentaine de kilomètres de Montluçon, de phénomènes se présentant sous formes de boules rouges et de tiges d'apparence métallique, se mettant en rotation ou s'implantant dans le sol, d'éclairs nocturnes et d'objet demi-sphérique sombre à surface «grouillante», ayant fait l'objet d'une enquête du groupe GABRIEL parue dans un numéro de Phénomènes Inconnus (page 8 à 15). Ecrire à LDLN, qui transmettra.

UNE NOUVELLE AIDE

Monsieur Moutet, Directeur de la «Revue des S.V.» nous a adressé un don pour la continuation de notre œuvre, en souhaitant que LDLN puisse poursuivre son action, dans l'intérêt de la recherche. Nos vifs remerciements à M. Moutet pour son geste généreux.

A CEUX QUI NOUS ECRIVENT ...

Le Siège de LDLN reçoit un courrier très abondant, auquel il est malaisé de faire face. Dans vos lettres, nous vous demandons d'être bref, concis (sauf s'il s'agit de rapports d'observations) merci !

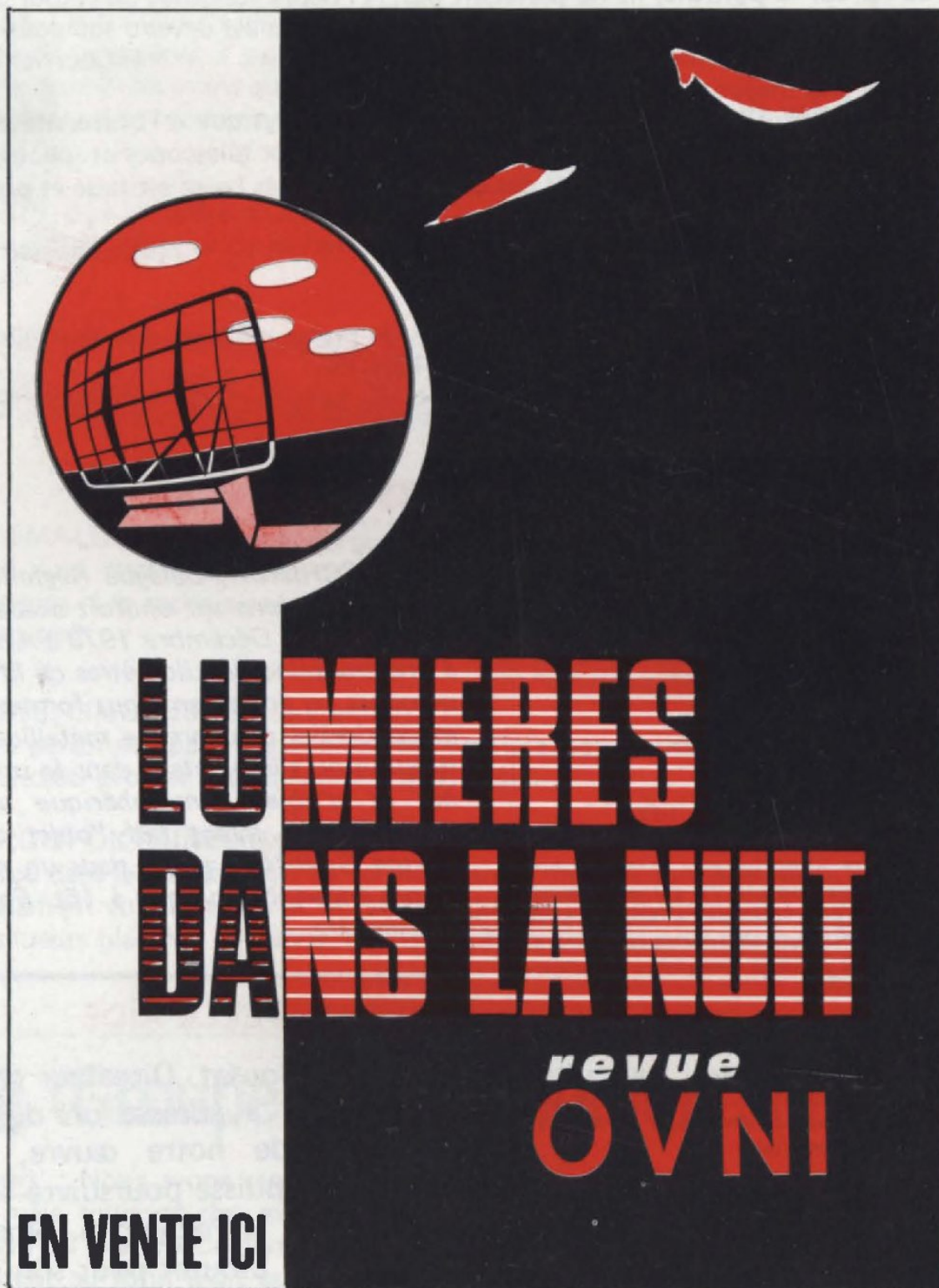
NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

UNE AFFICHETTE L.D.L.N.

(dimensions réelles 24 cm x 32 cm)



Cette affichette existe en 2 versions :

1/ POUR VENTE DE LA REVUE : lors de conférences, réunions, débats, ou en librairies. C'est le modèle ci-dessus.

2/ POUR PROPAGANDE : affichage notamment. Elle diffère du modèle ci-dessus, uniquement par l'impression du tarif d'abonnement en bas à gauche. Lors d'une commande, préciser si c'est pour vente ou propagande.

Tarif : 1 exemplaire : 1 F
2 exemplaires : 2 F
5 exemplaires : 3 F
par 10 exemplaires, ou multiples de 10 : 5 F.

(En vente au siège de la Revue, comme pour les abonnements)

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1er trimestre 1978